

L'artisanat et le développement durable

Synthèse des résultats de l'enquête nationale Témoignages de démarches engagées par des entreprises artisanales

Avril 2006



*Chambres de Métiers
et de l'Artisanat*

Assemblée Permanente



*Chambre de Métiers
et de l'Artisanat*

Meurthe-et-Moselle



*Centre National d'Innovation
pour le Développement durable
et l'Environnement
dans les Petites entreprises*

SOMMAIRE DE L'ENQUETE NATIONALE

[Introduction](#)

[Modalités de réalisation de l'enquête](#)

[Méthodologie](#)

[Résultats de l'enquête auprès des entreprises artisanales](#)

[Résultats de l'enquête auprès des parties intéressées](#)

[Les pistes d'actions](#)

[Conclusion](#)

TEMOIGNAGES DES DEMARCHES DEVELOPPEMENT DURABLE DES ENTREPRISES ARTISANALES

- [Témoignage de l'association professionnelle Artisans, Bâisseurs en Pierre Sèche \(ABPS\) à Saint-Germain-de-Calberte dans le Vaucluse](#)
- [Témoignage de l'Atelier du Bois \(Lorraine Bâtiments Services\), à Brin-sur-Seille, en Meurthe-et-Moselle](#)
- [Témoignage de l'imprimerie Bêmo Graphic, à Condé-sur-Sarthe, dans l'Orne](#)
- [Témoignage de l'imprimerie du Bocage, Les-Lucs sur Boulogne dans les Pays de la Loire](#)
- [Témoignage de l'entreprise Carrat, fabricant du matériel agricole à Treignat, dans l'Allier](#)
- [Témoignage du Garage du Centre, dans l'Oise](#)
- [Témoignage de l'imprimerie La Contemporaine, à Sainte-Luce-sur-Loire, en Loire-Atlantique](#)
- [Témoignage de la menuiserie Cussonet à Viverols, dans le Puy-de-Dôme](#)
- [Témoignage de la boucherie Durupt à Dompaires, dans les Vosges](#)



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



- [Témoignage de l'entreprise Full Gaz, distribuant et installant du matériel GPL et GNV, à Clairefontaine dans les Vosges](#)
- [Témoignage du garage Citroën Gaillagot à Carbonne, dans la Haute-Garonne,](#)
- [Témoignage de l'entreprise Granuvosges, fabricant des isolants, à Bains-Les-Vosges, dans les Vosges](#)
- [Témoignage de l'imprimerie Imprimédia à Montaigu en Vendée](#)
- [Témoignage de la menuiserie Philippe Lajoie à Saint-Cyr la Campagne, dans l'Eure](#)
- [Témoignage de la menuiserie Lefort, à Livilliers, dans le Val d'Oise](#)
- [Témoignage de l'entreprise Plas Eco, fabricant du mobilier urbain, à Verson, dans le Calvados](#)
- [Témoignage de la boulangerie-pâtisserie Ritzenthaler à Mulhouse, en Alsace](#)
- [Témoignage de l'entreprise de nettoyage et d'entretien des textiles Toutaneuf à Nancy, en Meurthe-et-Moselle](#)
- [Témoignage de l'imprimerie Thouvenin, à Pantin, en Seine-Saint-Denis](#)
- [Témoignage de l'entreprise la Vieille Montagne à Saint-Nabord, dans les Vosges](#)
- [Témoignage de l'entreprise Vosges Occas' à Pouxieux, dans les Vosges](#)



INTRODUCTION

Le développement durable s'impose de plus en plus comme un des axes stratégiques majeurs de toute action publique. Le gouvernement français a défini une stratégie nationale de développement durable qui s'insère dans l'ensemble de ses politiques publiques.

De plus en plus d'entreprises affichent des démarches respectueuses de l'environnement, éthiques et socialement responsables.

Les organisations représentatives de l'artisanat, chambres de métiers et organisations professionnelles, ont pleinement conscience de la nécessité, de l'opportunité et des enjeux que constitue le développement durable pour les entreprises.

Elles sont convaincues que l'artisanat est déjà exemplaire à plus d'un titre mais que des marges de progrès sont possibles en prenant appui sur cette réalité. Il est donc nécessaire de chercher à connaître la situation réelle des pratiques dans les entreprises artisanales pour bâtir une stratégie opérante.

Les chambres de métiers et de l'artisanat ont souhaité par conséquent initier leurs actions par une analyse visant à :

- évaluer la situation des entreprises artisanales en termes de mise en œuvre du développement durable dans leur gestion quotidienne,
- connaître la perception des artisans et les valeurs du développement durable avec lesquelles ils s'identifient,
- identifier les domaines du développement durable qui n'ont pas été suffisamment approfondis par le secteur et tous ceux qui, pris en compte de manière séparée, méritent d'être mis en relation de manière intégrée,
- mettre en lumière le type de décisions qui, dans la gestion d'une entreprise, nécessitent une approche plus intégrée des trois composantes du développement durable,
- vérifier s'il y a lieu d'avoir une approche spécifique par branche d'activités ou par territoire,
- recenser les outils internes au secteur des métiers qui contribuent déjà, même partiellement, à une démarche de développement durable et les outils externes qui pourraient aider le secteur à faciliter la prise en compte de cette démarche,
- connaître les attentes des parties intéressées afin de déterminer les enjeux significatifs pour l'artisanat.

Cette analyse initiale a permis :

- de définir la nature et les grandes caractéristiques des actions et des outils à concevoir par le secteur des métiers pour aider les entreprises à progresser dans cette démarche,
- de cerner les limites de l'exercice visant à intégrer le concept de développement durable dans le secteur très particulier des très petites entreprises,
- de communiquer le positionnement de l'artisanat en matière de développement durable,
- de faire la démonstration de démarches remarquables engagées par des entreprises artisanales en matière de développement durable.

[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



MODALITES DE REALISATION DE L'ENQUETE

Cette enquête a été réalisée en co-maîtrise d'ouvrage Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM) et Centre national d'innovation pour le développement durable et l'environnement dans les petites entreprises (CNIDEP) de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Meurthe et Moselle.

Cette étude a été réalisée avec le soutien financier de :

- la Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (DCASPL),
- de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- de la Délégation générale pour l'emploi et la formation professionnelle, fonds social européen (DGEFP- FSE).

et avec le soutien du Ministère de l'écologie et du développement durable.

Nous remercions les partenaires qui ont contribué à sa réalisation :

- la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ain,
- la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Eure et Loir,
- la Chambre de métiers et de l'artisanat du Gard,
- la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Gironde,
- la Chambre de métiers et de l'artisanat du Nord,
- la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Oise,
- La Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Auvergne,
- La Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Basse-Normandie,
- La Chambre régionale de métiers et de l'artisanat du Centre,
- La Chambre régionale de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire,
- le Centre de Ressources des Techniques Avancées (CRTA) d'Avignon.
- L'Institut Supérieur des Métiers (ISM).

[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



METHODOLOGIE

ENQUETE AUPRES DES ENTREPRISES

Caractéristiques des entreprises enquêtées :

Ce sont au total 226 entreprises, prises parmi 7 activités et réparties dans 11 départements qui ont été enquêtées. Des activités représentatives de chacun des quatre grands secteurs de l'artisanat ont été choisies :

- pour le bâtiment : la maçonnerie (gros œuvre) et l'installation de chauffage (second œuvre)
- pour les services : la réparation automobile et le nettoyage à sec
- pour la production : la mécanique générale et de précision et la menuiserie-ameublement
- pour l'alimentaire : la boucherie-charcuterie

Ces activités représentent à elles seules environ 250 000 entreprises, soit 28% de l'artisanat français.

Voici dans le tableau ci-dessous le nombre d'entreprises enquêtées par activité :

Activités	Nb. Entr.	
Bâtiment/Maçonnerie	32	14%
Bâtiment/Chauffagiste	27	12%
Services/Mécanique et Carrosserie automobile	37	16%
Services/Pressing	34	15%
Production/Mécanique générale et de précision	32	14%
Production/Menuiserie-Ameublement	33	15%
Alimentation/Boucherie-Charcuterie-Traiteur	31	14%
Total	226	100%

Le questionnaire aux entreprises

Le questionnaire aux entreprises avait comme objectif principal de connaître les pratiques, les questionnements et les attentes des artisans dans les différents domaines du développement durable.

Les concepteurs se sont attachés à proposer un questionnaire qui puisse s'adresser à toute entreprise, quelle que soit l'activité. En outre, afin d'éviter d'avoir un nombre de questions trop important et ne pas s'engager dans un diagnostic, l'utilisation de « marqueurs » a été privilégiée. Pour la gestion financière, par exemple, la présence ou non d'un compte de résultat prévisionnel et d'un plan de trésorerie prévisionnel a été choisie comme seuls éléments permettant d'évaluer la qualité de la gestion financière de l'entreprise.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Après quelques éléments relatifs à l'identification de l'entreprise le questionnaire balaye les thèmes suivants :

- Direction et gestion de l'entreprise : 13 sous-thèmes comprenant au total 18 questions pour le volet économique
- Responsabilité sociale de l'entreprise : 8 sous-thèmes comprenant au total 14 questions pour le volet social
- Responsabilité environnementale de l'entreprise : 7 sous-thèmes comprenant au total 11 questions pour le volet environnemental
- Développement durable : 4 sous-thèmes comprenant au total 9 questions destinées à évaluer les attentes des artisans dans ce domaine

Modalités de mise en œuvre de l'enquête

L'enquête a été mise en œuvre par les agents de Chambres de métiers et de l'artisanat qui ont participé directement à la conception des questionnaires.

Les artisans ont été choisis par les agents en charge de l'enquête, à raison de 21 par département en moyenne, en tenant compte, autant que possible, des critères retenus par le comité de pilotage à savoir :

- l'activité : environ 3 entreprises pour chaque activité retenue,
- la taille de l'entreprise : environ 7 entreprises par tranche d'effectif (3 tranches),
- la zone géographique d'implantation de l'entreprise : environ 7 entreprises par zone (3 zones),
- l'engagement dans une démarche de progrès : environ 7 entreprises par type d'engagement (3 types).

Les entreprises choisies devaient être installées depuis plus de cinq ans afin de garantir une qualité de réponse homogène reposant sur des entreprises ayant une certaine stabilité et donc un type de fonctionnement bien installé, quelle que soit la personnalité du chef d'entreprise.

Les entreprises ont été approchées selon des méthodes laissées à la discrétion de l'enquêteur, dans le respect des critères définis.

Les entretiens se sont déroulés pour la grande majorité sur le lieu même d'activité des artisans. Les informations recueillies ont été de nature quantitative (essentiellement « oui » ou « non ») dans les thèmes retenus avec la possibilité de commentaires libres. Le choix du mode d'administration du questionnaire en face à face et à l'aveugle a été retenue pour éviter de dévoiler trop tôt l'objet final de l'enquête, à savoir le développement durable.

Exploitation des résultats :

L'exploitation des résultats de l'enquête auprès des entreprises s'est faite en mettant en évidence les différences de pratiques qu'il peut exister entre les artisans engagés dans une démarche de progrès et ceux qui ne le sont pas. La seconde catégorie d'entreprises faisant office de population témoin.

Catégories d'entreprises	Nb. Entr.	%
Sans démarche	89	39%
Démarche ciblée ou globale	137	61%
Total	226	100%



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



ENQUETE AUPRES DES PARTIES INTERESSEES

Caractéristiques des parties intéressées enquêtées

Ce sont au total 169 organismes qui ont été enquêtés, se répartissant comme suit :

Type de partie intéressée	Nb.	%
Collectivités territoriales	54	32%
Organismes publics	42	25%
Organismes représentatifs de l'Artisanat	17	10%
Fournisseurs	23	14%
Clients	19	11%
Organismes de formation	11	7%
Autre type d'organisme	3	2%
Total observé.	169	100%

Le questionnaire aux parties intéressées :

Le questionnaire aux parties intéressées entreprises avait comme objectifs principaux d'identifier leur politique en matière de développement durable, leur vision sur la situation de l'artisanat par rapport à ce sujet, les partenariats à envisager pour aider les entreprises artisanales à mieux intégrer cette nouvelle approche.

Le questionnaire portait sur les thèmes suivants :

- La connaissance du développement durable : comprenant 2 sous-thèmes et 11 questions
- La connaissance de l'artisanat : comprenant 3 sous-thèmes et 8 questions
- L'artisanat et le développement durable : comprenant 8 sous-thèmes et 36 questions
- Les actions de concertation et de partenariat avec l'artisanat : comprenant 3 sous-thèmes et 22 questions

Modalités de mise en œuvre de l'enquête :

L'enquête a été mise en œuvre par les agents de Chambres de métiers et de l'artisanat et par l'APCM.

Chaque Chambre avait en charge d'interviewer une quinzaine d'organismes régionaux ou locaux, répartis entre :

- collectivités locales (communes, communautés de communes, conseils régionaux et généraux),
- organismes publics (DRCA, DRIRE, délégation régionale ADEME et Agences de l'Eau),
- Chambres de métiers et de l'artisanat,
- fournisseurs (centre de gestion agréé),
- clients (donneurs d'ordres publics et privés)
- et organismes de formation.

L'APCM avait en charge l'interview de l'ensemble des organismes ayant une représentation nationale, soit au total une trentaine (ministères, organisations professionnelles, banques, assurances, associations de consommateurs, organismes nationaux représentatifs des collectivités).

Comme pour les entreprises, les agents des Chambres de métiers et de l'artisanat ont participé à la conception du questionnaire.

[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



RESULTATS DE L'ENQUETE MENEES AUPRES DES ENTREPRISES ARTISANALES

Voici une photographie des entreprises artisanales et de leur situation en matière de développement durable. Pour cela, nous avons utilisé les résultats de l'enquête auprès des entreprises n'ayant engagé aucune démarche de progrès dans un cadre collectif et structuré. En effet, ces résultats sont représentatifs de la très grande majorité des entreprises artisanales, alors que les pratiques relevées chez les artisans engagés dans une démarche de progrès, ne représentent que quelques pourcents des entreprises artisanales.

Les artisans cherchent-ils à optimiser le développement économique de leur entreprise ?

La plus grande partie des artisans interrogés cherchent à améliorer leur entreprise de manière continue (88%). Ils sont cependant relativement peu nombreux à utiliser les outils indispensables au pilotage général de l'entreprise (34% s'aident d'un tableau de bord) et à la bonne gestion financière de leur entreprise (37% ont recours au compte de résultat prévisionnel et 27% au plan de trésorerie prévisionnel).

Ils ont l'habitude de mesurer la performance de leur entreprise en utilisant un seul indicateur qu'est le chiffre d'affaires (66%). Les autres indicateurs, nécessaires à une évaluation plus fine de la performance de leur entreprise, sont utilisés de manière beaucoup moins fréquente : le résultat (44%), le suivi des impayés (33%) et le niveau d'investissement (27%). L'organisation de leur activité commence à être un peu mieux gérée, avec l'utilisation d'un planning d'activité (52%).

Bien que les entreprises artisanales affirment utiliser de manière assez habituelle un fichier client (58%) pour suivre les prestations demandées ou effectuées, un tiers seulement des artisans (31%) a mis en place un système de gestion des retours clients et un service après-vente. La mesure de la satisfaction des clients n'est pas une pratique encore très répandue pour 46% des artisans. On peut cependant s'interroger sur la formalisation de cette mesure par ceux qui disent la pratiquer. Seulement un tiers des artisans interrogés s'efforce de développer leur clientèle au-delà de la zone de chalandise habituelle (33%).

La moitié des entreprises enquêtées (51%) a répondu avoir proposé un produit ou un service innovant mais elles ne sont que 4% à avoir déposé une marque ou un brevet.

48% des artisans n'utilisent toujours pas de fichier fournisseurs. On peut interpréter le fait que le nombre de leurs fournisseurs n'est pas très important, soit parce qu'il n'existe pas beaucoup de grossistes locaux, soit parce que les artisans travaillent toujours avec les mêmes. Dans la même veine, on note que la consultation de plusieurs fournisseurs pour l'achat de matières et de matériel n'est pas généralisée (49%).

Les demandes d'aides financières sont pratiquées par un artisan sur deux (51%).

Les préoccupations économiques restent, à priori, prioritaires pour les artisans. Mais les artisans ont encore des marges de progrès à faire, en adoptant une démarche plus structurée, plus ouverte sur l'extérieur, que ce soit sur le plan commercial ou de l'innovation, et en mettant en place quelques indicateurs pour mesurer les résultats obtenus. Des améliorations sur ce volet pourraient faciliter les efforts financiers à engager sur les volets sociaux et environnementaux.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Les artisans se préoccupent-ils du volet social dans le développement de leur entreprise ?

Pour mémoire, 40% des entreprises interrogées (sans démarche) n'avaient pas de salariés, ce qui correspond aux données de la population artisanale totale.

L'intéressement financier au résultat du personnel des entreprises artisanales n'est pas une pratique répandue dans ce secteur (23%). Quand on interroge les artisans sur les autres moyens qu'ils utilisent pour motiver leur personnel, ils évoquent quelques fois des primes exceptionnelles, et le plus souvent, l'aménagement du temps de travail (53%).

La formation continue des salariés ne semble pas être une préoccupation majeure des artisans. Ils sont toutefois 48% d'entre eux à faire suivre des formations à leurs employés. Dans le domaine de la sécurité en particulier, seules 42% des entreprises interrogées forment leurs salariés. Quand on les questionne sur leur propre formation continue, 55% des artisans et 47% des conjoints collaborateurs déclarent en suivre.

La grande majorité des artisans enquêtés (78 %) se pose des questions quand aux risques de leur activité pour eux-mêmes, leurs salariés, leurs clients ou leurs voisins. Quand on les interroge sur la mise en œuvre de solutions pour limiter ces risques, là aussi, une grande partie des artisans répond par l'affirmative (65%). Il faut cependant s'interroger si cette mise en œuvre concerne l'ensemble des sources de risques de leur activité ou seulement les installations les plus dangereuses. Quand on leur demande s'ils ont réalisé leur document unique d'évaluation des risques professionnels, 56% des artisans ayant des salariés déclarent l'avoir fait.

La vérification périodique des installations est une pratique diversement appliquée selon les installations en cause : le contrôle des extincteurs représente la pratique la plus habituelle (66%), suivi par le contrôle des machines (40%) et le contrôle du réseau électrique (37%). Concernant la détention de fiches de sécurité produits, de consignes incendie, de fiches de sécurité machines, accessibles à tous, ils ne sont que 42% à répondre positivement. Par ailleurs, une très large majorité des chefs d'entreprises (88%) dit fournir des protections individuelles à ses salariés et 49% affirment qu'elles sont correctement utilisées et entretenues.

Très rares sont les entreprises (12%) qui ont mis en place une action particulière pour le transport de leur personnel pour les trajets domicile travail. Il en est de même pour les trajets dans le cadre de l'activité (12%).

La fonction de chacun des salariés des entreprises interrogées est définie par une majorité d'entreprises (63%). On peut cependant s'interroger sur la formalisation réellement faite par les artisans. En revanche, les entreprises ne sont que 36% à évaluer régulièrement leurs salariés.

Quand on demande aux artisans s'ils sollicitent l'avis de leurs salariés lors de décisions importantes, ils ne sont que 30% à le faire. Cette concertation est un peu plus importante pour la réalisation du document unique concernant les risques pour 42% des artisans interrogés.

Pour finir, on observe qu'une large majorité des artisans interrogés (76%) a pris des dispositions particulières pour se protéger elle-même, sa famille et ses biens personnels contre d'éventuels risques financiers liés à l'activité.

Les artisans ont d'importantes marges de progrès sur le volet social, progrès qui appuieraient le développement de leur entreprise. Il s'agit d'une part de changements de pratiques et d'investissements, notamment dans le domaine de la sécurité, et d'autre part d'habitudes ou de mentalités qui pourraient évoluer, sans forcément que cela coûte, par une meilleure communication interne, de la formation, de l'intéressement, afin de mieux motiver et impliquer les salariés dans l'activité de l'entreprise.



Les artisans se préoccupent-ils du volet environnemental dans le développement de leur entreprise ?

70% des artisans s'interrogent sur l'impact de leur activité sur l'environnement (rejet de polluant, consommation de ressources rares,...). Ils disent ainsi avoir assez largement investi dans des mises aux normes d'hygiène, de sécurité ou d'environnement ces cinq dernières années (66%). Quand on les interroge pour connaître leurs motivations pour réaliser des efforts environnementaux, on note que ce ne sont ni les contrôles (4%), ni les opportunités de nouveaux marchés (15%), ni les exigences commerciales de la clientèle (20%) qui incitent le chef d'entreprise à faire évoluer ses pratiques. Ils agissent avant tout par sensibilité personnelle (64%) et dans le cadre d'une démarche préventive par rapport à la réglementation (43%).

C'est sans surprise dans le domaine de la gestion des déchets que les artisans expriment le plus de bonnes pratiques, avec 89% de réponses positives en matière de tri des déchets. Le niveau de bonnes pratiques diminue ensuite fortement avec, dans l'ordre décroissant : la signature de contrat pour l'élimination de déchets (38%), la réduction du bruit (33%), l'amélioration de la ventilation (31%), la diminution de la production de déchets (29%) et le stockage de produits (28%). Les mesures de bruit n'arrivent qu'en dernier avec 13% de réponses positives.

Quand on les interroge sur leurs mauvaises pratiques, rares sont les entreprises qui semblent en avoir ou du moins, qui font preuve de transparence (20%). Parmi les artisans interrogés, seuls 7% semblent ainsi avoir fait l'objet de plaintes, essentiellement pour des problèmes de bruit.

Rares sont les artisans (9%) qui se sont interrogés sur la nécessité d'une autorisation de rejet dans le réseau d'assainissement collectif ou dans le milieu naturel. Rares également sont ceux qui ont vérifié les risques de pollution du sol. Parmi l'ensemble des artisans interrogés, ils sont 13% à avoir analysé les risques de pollutions du sol liés à leur activité actuelle et 6% à l'avoir fait pour l'activité exercée précédemment par une autre entreprise dans les mêmes locaux.

Pour les entreprises qui affirment avoir fait des efforts particuliers pour l'aspect extérieur de leurs bâtiments, leur motivation a été essentiellement commerciale (47%).

Le volet environnemental nécessite souvent des dépenses supplémentaires pour les entreprises artisanales, quand celles-ci ne se préoccupent que de l'application de la réglementation. Il sera utile de démontrer que ces dépenses peuvent être réduites quand l'approche est à la fois réfléchie et collective. Par ailleurs, certaines technologies dites « propres » permettent d'optimiser les rendements de production en limitant les pollutions et donc les dépenses afférentes. Enfin, la sensibilité environnementale croissante de la clientèle est une opportunité pour proposer de nouveaux produits et de nouveaux services plus « écologiques », ou tout simplement pour justifier de l'augmentation de certains tarifs.

Les artisans ont-ils déjà une démarche de développement durable sans le savoir ?

De nombreuses questions de l'enquête permettent d'évaluer si les artisans ont déjà une démarche de développement durable, c'est-à-dire s'ils réfléchissent déjà à leur développement en intégrant les dimensions économique, sociale et environnementale et en tenant compte pour cela, des préoccupations de l'ensemble des parties intéressées.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Seuls 35% des artisans interrogés expriment des exigences environnementales ou sociales vis-à-vis de leurs fournisseurs. Le choix de fournitures avec un label qualité, environnemental ou social n'est toutefois pas une pratique très répandue dans l'artisanat (48%).

Quand on interroge les artisans sur leurs motivations lors de l'achat d'un nouveau produit ou d'une nouvelle technique, les artisans privilégient les besoins des clients (65%). Ils se préoccupent moins d'être conformes à la réglementation (43%), de faciliter le travail de leurs salariés (43%), de limiter les risques (40%), de réduire les impacts sur l'environnement (39%) ou de répondre à une norme (35%).

Quand on demande aux artisans s'ils intègrent des notions environnementales, sociales et de sécurité dans leurs propositions commerciales, seules 43% des entreprises répondent par la positive. Dans la même veine, 47% des entreprises utilisent des arguments relatifs aux qualités environnementales ou sociales (innocuité, produit recyclable,...) de leurs produits ou services, auprès de leurs clients. Il faut toutefois reconnaître que les exigences environnementales ou sociales de leur clientèle sont plutôt faibles, puisque seulement 24% des artisans disent y avoir été confrontés. En revanche, la commercialisation des produits ou des services tient souvent compte des dépenses d'investissement et de fonctionnement concernant l'hygiène, la sécurité et l'environnement. Les entreprises interrogées sont 73% à répercuter ces coûts aux clients.

Les entreprises interrogées indiquent, pour la plupart (75%), assurer une surveillance de leurs consommations. Parmi les quatre postes de consommation suivants : eau, électricité, combustible (gaz, fuel, bois,...) et véhicules professionnels, leur attention se porte d'abord sur l'électricité (51%), puis sur les véhicules professionnels (46%), ensuite sur les consommations d'eau (31%) et enfin sur les combustibles (22%). Concernant la mise en œuvre de mesures pour maîtriser certaines dépenses relatives à la protection de l'environnement, les artisans ont fait des efforts, avant tout pour limiter les dépenses de gestion de déchets (46%), puis les dépenses d'énergie (33%) et enfin l'utilisation de l'eau (19%).

Une majorité d'artisans (67%) contribue à l'insertion des jeunes et à leur formation par l'apprentissage. Quand on demande aux artisans si c'est une pratique qu'ils envisagent de poursuivre dans les deux prochaines années, 62% répondent par la positive. On peut cependant s'interroger sur les motivations des artisans dans ce domaine : leur engagement relève-t-il d'une volonté de transmettre un savoir-faire ou de bénéficier d'une main d'œuvre peu coûteuse. Certainement un peu des deux.

Une majorité d'artisans (63%) réfléchit à l'avenir de son entreprise, c'est-à-dire à l'évolution de son organisation, de ses statuts, à sa transmission ou sa fermeture. Quand on leur demande s'ils se préoccupent de l'avenir de leur profession et s'ils réfléchissent à son évolution possible, ils répondent encore plus majoritairement par la positive (82%) mais sont un peu moins nombreux à agir déjà pour la faire évoluer (62%). En revanche, les artisans n'agissent pas beaucoup pour le développement de leur commune ou de leur agglomération (39%) et ne sont donc pas très préoccupés par l'évolution possible du territoire sur lequel ils sont implantés (40%).



Parmi l'ensemble des valeurs qui, dans l'artisanat, sont à l'origine de comportements, d'habitudes et de choix, voici celles dans lesquelles ils se reconnaissent le plus :

- L'artisan a l'amour du travail bien fait (89%),
- L'artisan privilégie la qualité du service (88%),
- L'artisan est de bon conseil pour ses clients (79%),
- L'artisan souhaite être reconnu pour son savoir-faire (69%),
- L'artisan veille à transmettre son savoir-faire (57%),
- L'artisan sait s'adapter aux situations nouvelles (54%).

Parmi les valeurs que les artisans partagent, voici celles qui reviennent le moins souvent :

- L'artisan a une gestion de bon père de famille de ses consommations (29%),
- L'artisan est un acteur majeur de la durabilité : il ne jette pas, il répare (27%),
- L'artisan se préoccupe de ses relations de voisinage (25%),
- L'artisan a des pratiques de coopération et d'entraide (16%).

On observe donc que les artisans ont déjà quelques pratiques et des valeurs qui relèvent du développement durable. Cependant, il faut reconnaître que leur mise en application répond avant tout à des préoccupations centrées sur les intérêts particuliers, légitimes, des chefs d'entreprises. Il sera utile de s'appuyer sur ces préoccupations pour aller au-delà et les aider à s'engager dans une véritable démarche de développement durable en tenant compte des préoccupations, tout aussi légitimes, des parties prenantes, internes et externes à l'entreprise. Au final il faudra démontrer que la mise en œuvre des attentes des parties intéressées, dans la limite des capacités humaines, techniques et financières de l'entreprise, contribue à la fois à son développement durable mais également à celui du territoire sur lequel elle est installée.

Les artisans souhaitent-ils s'engager dans une démarche de développement durable ?

L'enquête fait ressortir que 63% des artisans interrogés ont déjà entendu parler du développement durable. Près de la moitié des entreprises enquêtées (46%) pense que le développement durable, c'est assurer le développement économique de son entreprise en tenant compte de son impact sur l'environnement. Cette approche réductrice est largement partagée par l'ensemble des acteurs économiques et sociaux en France. Seuls, 17% des artisans semblent connaître la définition du développement durable, du moins, celle retenue par le comité de pilotage, à savoir, le développement économique pérenne de l'entreprise, qui tient compte de son impact sur l'environnement, des besoins de ses salariés et plus largement des besoins de l'ensemble de ses partenaires.

Quand on demande aux artisans si cette dernière approche leur paraît pertinente, ils sont 79% à répondre positivement. A la question qui permet de connaître leurs besoins pour mettre en œuvre une telle approche, ils choisissent dans l'ordre : l'information (63%) puis le diagnostic et l'accompagnement personnalisé (34%) et enfin un outil de reconnaissance de type charte ou label (30%). Viennent ensuite la formation (26%) et la méthodologie (25%).

Quand on leur demande quel serait l'organisme le mieux placé pour les aider dans ce domaine, ils privilégient leur chambre de métiers et de l'artisanat (78%), puis leurs fournisseurs (34%) et leur organisation professionnelle (33%). Mais il ne faut pas oublier également l'appui des comptables et des banques. En effet, quand ils ont besoin d'information de nature juridique, technique ou commerciale, les artisans se tournent en priorité vers eux (83% vers leur comptable, 67% vers leurs fournisseurs et 58% vers leur banque).



Il faudra cependant tenir compte du fait que les artisans interrogés semblent plutôt réfractaires à s'engager dans une démarche ayant un cadre formel, pour assurer une amélioration continue de leur entreprise (74%).

Toute expérimentation dans ce domaine pourrait s'appuyer sur le vivier d'entreprises déjà engagées dans des démarches de progrès, qui sont, plus d'une sur deux (55%) à souhaiter suivre une démarche pour assurer une amélioration continue de leur entreprise. En outre, les résultats présentés dans les chapitres précédents, ont montré que ces entreprises avaient quasi systématiquement de meilleures pratiques que les entreprises sans démarche. Il sera donc plus aisé, pour elles, d'aller vers une démarche de développement durable.

[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



RESULTATS DE L'ENQUETE MENEES AUPRES DES PARTIES INTERESSEES

Vision et intégration du développement durable par les parties intéressées

Le développement durable apparaît comme un concept mobilisateur pour l'ensemble des parties intéressées, puisque la quasi-majorité d'entre elles est déjà engagée ou va s'engager dans des actions en interne et en externe.

Beaucoup de parties intéressées sont encore au stade de la réflexion, du diagnostic pour la mise en place d'une politique de développement durable. Mais elles démarrent en même temps, quelques actions simples et visibles, notamment en matière de réduction des consommations d'énergie et des fournitures.

L'aspect social commence à être pris en compte comme la souplesse des horaires, l'adaptation des postes de travail, la formation, l'organisation des tâches.

Pour la plupart des organismes, les actions externes n'ont pas toujours un affichage développement durable mais y concourent largement : les actions environnement sont souvent la clé d'entrée, liées avec les actions économiques.

Les fournisseurs tels que les banques et les compagnies d'assurance développent des actions innovantes et expérimentales pour le financement ou l'assurance des investissements écologiques.

Les associations de consommateurs sont très actives depuis longtemps, dans certains domaines qui relèvent du développement durable, en participant à des groupes de travail européen ou internationaux, en menant des actions fortes d'information des consommateurs sur les questions énergétiques ou l'achats de produits et de services écologiques.

Vision et connaissance de l'artisanat par les parties intéressées

L'ensemble des parties intéressées connaît bien les organisations représentatives de l'artisanat, chambres de métiers et organisations professionnelles.

Elles sont moins en rapport avec les associations locales de commerçants.

Elles ont, en général, peu de relations directes avec les artisans, sauf avec les artisans du bâtiment dans le cadre d'appels d'offre.

En termes de représentation, l'artisanat est avant tout un acteur du développement local, et un transmetteur de savoir-faire.

Le côté créateur d'emploi de l'artisanat est un aspect important pour les collectivités territoriales et pour les fournisseurs : l'artisanat représente un élément fort de la dynamique de territoire en tant qu'entité économique.

La qualification de chef d'entreprise et d'homme de l'art est plus importante pour les organisations professionnelles et les clients, même s'ils voient de plus en plus l'artisan comme un chef d'entreprise à part entière, participant à la dynamique économique locale.

Le côté métier apparaît également fortement pour les organismes de formation, sous l'angle de l'apprentissage, de la transmission des valeurs.

Alors que pour les artisans l'aspect métier, l'amour du travail bien fait, la qualité du service, le conseil priment avant tout, pour les parties intéressées, c'est plutôt le volet insertion dans le tissu économique et social local, la reconnaissance du savoir-faire artisanal et la transmission des savoir-faire, qui sont mis en avant.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Les parties intéressées ont, quelles que soient les catégories, des relations avec les artisans, aussi bien en tant que partenaires, que clients, fournisseurs ou administrés, même si cela est dans des proportions différentes d'une catégorie d'acteur à l'autre.

Vision du rôle de l'artisanat dans les domaines de non durabilité

Le changement climatique

L'artisanat a un rôle indéniable dans une utilisation rationnelle des ressources énergétiques : quelle que soit leur activité, tous les artisans peuvent agir au niveau de leurs pratiques quotidiennes, comme tout un chacun.

Par contre, c'est surtout l'artisan du bâtiment qui est identifié comme un des principaux acteurs pour être prescripteur de bonnes pratiques auprès des clients et des consommateurs, l'artisan de l'automobile venant en deuxième position.

Mais l'artisan n'est pas assez mobilisé pour jouer ce rôle, par manque d'information, de marge de manoeuvre et parce que sa prescription est forcément biaisée par le gain économique.

La prescription reste également difficile, car le marché n'existe pas encore vraiment.

Concernant l'innovation, les artisans sont jugés plutôt comme utilisateurs ou diffuseurs de technologies innovantes et moins comme concepteurs.

La santé publique

L'artisan a un rôle à jouer en matière de santé publique, mais nettement moindre par rapport au changement climatique.

Sont essentiellement concernés les artisans de l'alimentaire (proposer des aliments sains et non allergogènes) puis les artisans du bâtiment (utiliser ou conseiller des matériaux non toxiques, mise en sécurité minimum des logements).

D'autres professions ont également un rôle à jouer, comme celles de l'automobile (conseil pour un véhicule sûr et peu polluant) et pour les professions du bois (conservation du patrimoine forestier), mais elles sont moins bien repérées comme telles par les parties intéressées.

Ces comportements ne sont pas encore assez développés mais en voie d'amélioration.

En ce qui concerne les pratiques quotidiennes, les parties intéressées, notamment les clients, estiment très important que l'artisan respecte la sécurité du personnel.

La lutte contre l'exclusion et l'insertion sociale

L'artisanat a un rôle à jouer dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale d'abord en tant que formateur, maître d'apprentissage, ensuite en tant que créateur d'emploi.

Ce rôle d'insertion cible plutôt un public de jeunes en échec scolaire, que des adultes en situation d'exclusion

L'insertion sociale se heurte par ailleurs à un problème de seuil, de taille critique de l'entreprise.

Cependant, les partenaires mettent en exergue que, le rapport plus individualisé qu'a l'artisan avec le jeune en difficulté, lui permet de faire passer plus facilement des messages que dans le cadre d'une pédagogie classique.

Pour les organisations de l'artisanat, l'insertion d'un public en difficulté n'est pas son rôle principal ni un but en soi.

L'artisan joue un rôle important en milieu rural, pour le maintien d'une activité économique.

Le vieillissement de la population

L'artisanat est déjà confronté à son propre vieillissement ce qui pose le problème crucial de la transmission et reprise d'entreprises artisanales, qui est une priorité des pouvoirs publics et des organisations de l'artisanat.

L'artisanat a également un rôle à jouer auprès des personnes âgées mais il faut qu'il sache se positionner sur des nouveaux services de proximité.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



La gestion des ressources naturelles

Les avis sont assez partagés suivant les parties intéressées :

- une première catégorie ne croit pas à l'éco-conception dans l'artisanat et mais plutôt à un artisanat prescripteur de produits éco-conçus par ailleurs.
- une deuxième catégorie croit que l'éco-conception doit être développée dans l'artisanat, en aidant les entreprises à récupérer progressivement leur marge en amont des filières : cela passe par de l'information et des actions collectives.
- une troisième catégorie croit à la possibilité des artisans de faire de l'éco-conception en jouant sur une matière première éco-gérée, mais également au niveau du savoir-faire dans la transformation qualitative des produits et services.

La protection des écosystèmes relèvent plus des bonnes pratiques en matière de gestion des déchets.

Les transports

L'artisanat n'a pas de rôle à jouer dans l'organisation des transports, cela relève plutôt du rôle des collectivités territoriales, à l'exception de deux professions, plus particulièrement concernées :

- les taxis qui pourraient appuyer une meilleure coordination des modes de transports, publics et privés,
- les artisans du bâtiment, qui pourraient avoir une meilleure gestion de leurs chantiers en réduisant leurs déplacements.

Par contre, le rôle de l'artisanat est plus perceptible dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire : son intervention au niveau local est vitale pour tout ce qui concerne l'accès des clients aux magasins, les lieux de stationnement, également pour des approvisionnements et des livraisons en circuit court.

L'élaboration des instruments d'une politique de développement durable

Les pouvoirs publics et les collectivités territoriales sont loin d'être unanimes sur le rôle que pourraient jouer l'artisanat et ses organismes représentatifs dans l'élaboration des instruments d'une politique de développement durable ; ils constatent simplement leur manque de réflexe pour les y associer.

Les organisations professionnelles reconnaissent cependant un effort des pouvoirs publics en la matière au cours de ces dernières années, ce qui leur permet d'envisager très en amont des actions d'information et d'accompagnement des artisans.

Concernant l'information et la formation du public au développement durable, l'artisanat est majoritairement identifié comme un relais, à même d'expliquer et de justifier le concept.

Il doit se l'approprier préalablement et sensibiliser les consommateurs par l'exemplarité et les bonnes pratiques ; mais ce n'est pas son rôle « d'éduquer ».

Il est reconnu comme ayant la capacité à élaborer des pratiques innovantes, étant en contact avec les consommateurs.

L'intégration des trois piliers

Même si l'approche volontaire est citée majoritairement, c'est bien souvent une combinaison des deux qui est souhaitée, car il faut donner envie mais aussi donner un cadre, des repères.

Sont recommandés des indicateurs d'évaluation et des incitations fortes, ainsi qu'une valorisation des démarches.

Concernant l'approche globale ou partielle, les positions ne sont pas non plus aussi tranchées : il ne faut pas tronquer la démarche sinon ce n'est plus du développement durable, mais il faut aussi avancer pas à pas.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Pour l'approche normative les opinions sont très divisées :

- ceux qui sont « contre », estiment que le développement durable est une démarche de progrès antinomique avec la norme, et qu'elle peut être assimilée au réglementaire.
- ceux qui sont « pour », estiment que la normalisation permet de cadrer et de maîtriser la prise en compte globale, de "vendre" le produit développement durable mais elle doit être adaptée à l'artisanat.

Pour les organisations de l'artisanat, les organismes publics, les clients et les fournisseurs, les conseils régionaux, le développement durable est à mettre en œuvre de préférence par branche d'activité professionnelle, pour des raisons de cohérence des problèmes rencontrés et des solutions à apporter. Cela permet de ne pas créer de distorsion de concurrence.

Pour les autres, collectivités locales et organismes de formation, la position est moins tranchée : telle ou telle approche est à privilégier, en fonction des problématiques spécifiques à un territoire ou à une profession.

Il ne faut pas oublier qu'à la base, le développement durable démarre par une réflexion individuelle au sein des entreprises.

Vision des parties intéressées sur l'approche que l'artisanat devrait faire du développement durable

Un tiers des parties intéressées a des exigences vis-à-vis des artisans quel que soit le type de relation et leurs exigences couvrent les trois domaines économique, environnemental et social, même si cela est dans des proportions différentes.

La relation avec l'artisan en tant que fournisseur, privilégie des exigences ou attentes environnementales et économiques.

La relation avec l'artisan en tant que client, privilégie des exigences essentiellement économiques, mais c'est là où le moins d'exigences sont exprimées.

La relation l'artisan en tant qu'administré, privilégie des exigences ou attentes environnementales et sociales.

La relation avec l'artisan en tant que partenaire marque des exigences dans les trois domaines, économique, environnemental et social.

Les parties intéressées auront à l'avenir pour 80% d'entre eux, plus d'exigences dans les trois domaines.

Partenariats possibles pour l'application du développement durable dans l'artisanat

La majorité des parties intéressées a déjà un partenariat opérationnel avec les organisations de l'artisanat, notamment chambres de métiers et organisations professionnelles. Un tiers envisage de nouvelles actions, ce qui montre une certaine pérennité de ce partenariat et son bon fonctionnement.

Le partenariat avec les clients des entreprises est un peu moins connu du secteur et mériterait d'être mieux développé à l'avenir.

[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



LES PISTES D' ACTIONS

L'enquête réalisée auprès des partenaires souligne l'importance de proposer une approche globale aux entreprises artisanales, mais en même temps, préconise la politique « des petits pas », avec une démarche progressive, qui va au rythme de l'entreprise.

Actuellement, les chambres de métiers et les organisations professionnelles de l'artisanat caractérisent les actions de développement durable essentiellement par des actions dans le domaine de l'environnement, alors qu'elles traitent depuis toujours, le volet économique et le volet social.

Les actions environnementales ne prennent généralement pas en compte les autres composantes économique et sociale du développement durable. A cet égard, l'agent en charge de l'environnement est, en général, l'agent en charge du développement durable.

Cette clé d'entrée n'est pas propre aux seules chambres de métiers, mais à l'ensemble des organismes publics ou privés qui affichent une politique de développement durable.

L'enjeu du développement durable appelle en premier lieu, un engagement fort des chambres de métiers dans une politique de promotion du développement durable auprès des entreprises artisanales et la mise en oeuvre d'actions, afin que l'artisanat ait toute sa place dans les politiques publiques.

Différentes pistes d'actions ou de réflexion ont été identifiées à partir de l'enquête telles que :

- **la maîtrise de l'énergie dans les entreprises artisanales** : il s'agit d'aider les entreprises à réduire leur consommation énergétique au niveau de leurs pratiques quotidiennes.
- **l'éco-conception** : il s'agit de sensibiliser et d'aider les artisans à utiliser des matières premières éco-gérée (bois, farine, par exemple), mais également à adapter leur savoir-faire pour la transformation qualitative des produits et des services.
- **la gestion des déchets et des eaux usées** pour la protection des écosystèmes : il s'agit de poursuivre les efforts déjà entrepris par les chambres de métiers avec les organisations professionnelles, en partenariat avec les collectivités territoriales, l'ADEME et les Agences de l'eau.
- **l'éco-construction et la haute qualité environnementale** : il s'agit d'être partenaire des organisations professionnelles pour informer et former des artisans, afin qu'ils soient qualifiés, pour répondre à la demande croissante des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre.
- **la sensibilisation et la formation des apprentis aux principes du développement durable** : il s'agit de créer un module spécifique au sein des programmes de formation initiale des apprentis, en liaison avec les professeurs des CFA et avec les conseils régionaux.
- **une meilleure maîtrise des risques professionnels**, pour mieux garantir la sécurité du personnel : il s'agit d'amplifier les actions démarrées par certaines chambres de métiers pour informer les entreprises sur les risques en matière de sécurité (code du travail) et les aider à s'y conformer.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



- **une offre de service adaptée aux personnes âgées ou aux personnes en difficultés** : il s'agit de lancer une réflexion, en liaison avec les organisations professionnelles, sur l'opportunité et les modalités de créer une offre multiservices en milieu rural, pour l'adaptation des logements et pour l'adaptation des produits (exemple plats préparés) notamment.

- **la traçabilité des produits et des services des entreprises artisanales** : la traçabilité permet d'attester l'origine des matières premières, les modalités de fabrication, de conservation et de vente de leurs produits. C'est l'attente majeure des consommateurs, qui porte notamment sur l'origine des produits.

- **le rôle des artisans pour la sensibilisation des clients et des consommateurs aux bonnes pratiques du développement durable.**

Les attentes des pouvoirs publics sont très fortes sur ce point. Il ne s'agit pas d'organiser une formation spécifique des artisans au concept mais, dans le cadre d'une opération déjà existante, d'insérer une sensibilisation des artisans à ce volet prescription, conseil aux clients, en matière de développement durable.

- **la prise en compte de l'artisanat dans l'élaboration des agendas 21 locaux.**

- **une approche globale développement durable dans les entreprises artisanale :**

C'est, vraisemblablement, à partir du dispositif CAPEA (Cycle d'amélioration des performances de l'entreprise artisanale) que pourront être construits les éléments d'une démarche intégrée de développement durable

- **la valorisation des démarches développement durable.**

- En faisant la promotion des démarches remarquables des entreprises artisanales :
- En valorisant les démarches engagées dans le cadre d'actions collectives.

[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



CONCLUSION

L'enquête nationale réalisée par vingt agents de chambres de métiers et de l'artisanat, répartis dans onze départements, offre une première photographie de la situation de l'artisanat français en matière de développement durable. Grâce à 226 entretiens auprès d'artisans choisis parmi sept activités, représentant 28% de l'artisanat français, l'enquête permet de mettre en évidence, les points forts de ce secteur, et les domaines où les marges de progrès sont encore importantes.

La visite de 169 organismes représentant les « parties intéressées » de l'artisanat, collectivités, pouvoirs publics, clients, fournisseurs, centres de formation et organisations de l'artisanat, montre l'importance de ce secteur à leurs yeux, et les attentes qu'ils peuvent en avoir, du point de vue du développement durable.

En lançant cette enquête, les partenaires reconnaissent que de nombreuses caractéristiques inhérentes à l'artisanat relevaient déjà du développement durable : entreprises à taille humaine, relations personnalisées avec la clientèle, maintien de savoir-faire locaux et traditionnels, maillage des territoires ruraux, animation des centres-villes et des quartiers sensibles, et insertion professionnelle des jeunes et des chômeurs.

Les résultats de l'enquête montrent qu'aujourd'hui, il existe encore des marges de progrès, pour que les artisans gèrent leur entreprise et leur développement, en tenant compte des aspects économiques, environnementaux et sociaux de manière intégrée. Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, ce n'est pas le volet environnement qui nécessite le plus d'effort. Les trois volets méritent autant d'attention les uns que les autres, même le volet économique dont on aurait pu imaginer, à priori, qu'il serait le mieux maîtrisé. L'effort devra également porter sur la prise en compte des attentes des parties prenantes par les artisans. En effet, la mise en œuvre de ces attentes, dans la limite des capacités de l'entreprise, devrait contribuer à la fois au développement durable de l'entreprise artisanale, mais également à celui du territoire sur lequel elle est installée.

Le développement durable apparaît pour les parties intéressées comme un concept mobilisateur. Elles connaissent plutôt bien l'artisanat et notamment ses organisations représentatives. Elles estiment que ce secteur a un rôle indéniable à jouer dans l'utilisation rationnelle de l'énergie et dans une moindre mesure, dans le domaine de la santé publique, notamment en termes de prescription. Les métiers du bâtiment, de l'alimentaire et de l'automobile seraient ainsi attendus, pour contribuer aux politiques mises en œuvre dans ces deux domaines.

Les parties intéressées reconnaissent cependant leur manque de réflexe pour associer les représentants de l'artisanat dans l'élaboration des instruments d'une politique de développement durable. Toute action collective dans ce domaine auprès des artisans devrait, selon elles, s'envisager d'abord par branche d'activité puis par territoire.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Au-delà des effets de mode, le concept de développement durable est perçu comme une opportunité pour l'artisanat. Le réseau consulaire cherche donc à développer des actions en interne et en partenariat, pour mobiliser des ressources et accompagner les entreprises artisanales dans leur développement. Il ressort de l'ensemble des pistes d'actions possibles, que le développement durable peut être le fil conducteur d'une nouvelle offre de service tout aussi diversifiée qu'aujourd'hui, mais convergeant vers cet objectif commun. Cette nouvelle offre de service, qui serait proposée par le réseau des chambres, reste à construire.

Le développement durable est un enjeu qui nous concerne tous. Il pourrait être le déclencheur du changement pour permettre à l'ensemble des acteurs, APCM, réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, organisations professionnelles, entreprises artisanales, de répondre aux évolutions de l'environnement, dans toutes ses composantes, naturelles, économiques et sociales.

[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'association professionnelle Artisans, Bâisseurs en Pierre Sèche (ABPS), à Saint-Germain de Calberte, dans le Vaucluse

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat du Vaucluse)



L'association a été créée en 2002 et est composée de quinze membres qui sont tous artisans. Les artisans sont majoritairement répartis sur le territoire des Cévennes et les territoires limitrophes, et ont une implantation plutôt rurale.

Le but de la création de l'association est la reconnaissance de la technique de la pierre sèche et la promotion du savoir-faire de muraille, comme démarche de protection de l'environnement.

Description de la démarche

Ce système de maçonneries ancestrales s'avère être innovant car il est particulièrement favorable à la prévention des risques d'inondations, à la gestion de l'eau en sol aride, à une agriculture biologique, à la préservation du patrimoine paysager et architectural. De plus, ce système entre dans les conditions de constructions HQE (haute qualité environnementale).

Modalités de mise en œuvre

La démarche met en synergie des territoires, des compétences et des actions, et démontre la fiabilité de la technique et son caractère innovant pour notre environnement.

Elle comprend la promotion, la sensibilisation, le transfert de savoir-faire, le conseil, la campagne de murs expérimentaux, la mise au point de guides techniques, de référentiels...

Volet économique

La technique de la pierre sèche permet le maintien d'une activité économique dans des terroirs à forte potentialité touristique, pour les activités de pleine nature.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'association professionnelle Artisans, Bâisseurs en Pierre Sèche (ABPS), à Saint-Germain de Calberte, dans le Vaucluse (suite)

Volet social

Elle suscite l'éveil de vocations, l'implication de la population, la formation de jeunes en insertion, de nouvelles sources d'emplois artisanaux et agricoles, le développement d'une autre agriculture...

Volet environnemental

Elle permet de gérer des ressources naturelles, l'impact paysager, l'utilisation de matériaux naturels et locaux, et s'intègre tout naturellement dans l'éco-construction...

Intégration d'au moins deux volets du développement durable

La démarche recouvre les trois volets du développement durable. En effet, elle a permis la reconnaissance de ces maçonneries comme innovantes pour l'environnement alors qu'elles étaient jusque là cataloguées d'éléments pittoresques et de pratiques désuètes. Elle a également permis la prise de conscience des populations de leur identité, la réappropriation d'un savoir-faire valorisant et le développement d'une nouvelle niche de marché.

Concertation et intégration territoriale

Les artisans ont œuvré en concertation avec tous les acteurs de leur territoire et leur démarche a stimulé d'autres territoires façonnés de pierre sèche afin qu'ils prennent conscience des valeurs environnementales, sociales et patrimoniales de ces maçonneries.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'association professionnelle Artisans, Bâisseurs en Pierre Sèche (ABPS), à Saint-Germain de Calberte, dans le Vaucluse (suite)



[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'Atelier du Bois (Lorraine Bâtiment Service), à Brin-sur-Seille, en Meurthe et Moselle

(Source : CNIDEP)

L'atelier du Bois a une activité de fabrication de meubles meublants et d'ébénisterie. Créé en 1979 par Anny Gérard Laisel, il est implanté en dans une petite commune de 680 habitants. Il compte un stagiaire en formation professionnelle, et un conjoint collaborateur

Site Internet : www.menuiserie-lbs.fr



Description de la démarche

L'entreprise a créé en 2005, une « Maison du bois » à Brin-sur-Seille.

Les partenaires de la démarche sont la mairie de Brin-sur-Seille, la Chambre de métiers et de l'artisanat de Meurthe-et-Moselle, le secrétariat d'Etat à l'insertion professionnelle.

L'intention d'Anny Gérard est à l'origine, de pallier à des difficultés du métier de menuisier ébéniste, tant dans les débouchés (nouveaux produits et nouvelle clientèle) que dans la gestion des ressources humaines (choix de filière professionnelle pour les jeunes, recrutement et fidélisation).

Méthodologie de mise en oeuvre

Cette action en est au stade de projet avancé :

La construction d'un nouveau bâtiment à ossature métal et habillage bois est programmée, pouvant accueillir un atelier de menuiserie et d'ébénisterie ainsi qu'un magasin pour les nouveaux produits (jouets en bois et décoration).

Un parcours découverte de la filière bois depuis le milieu naturel (forêt) jusqu'au produit fini (meuble) en passant par toutes les étapes de transformation, est également prévu.

Ce parcours découverte sera réalisé en partenariat avec les établissements scolaires et d'autres institutions publiques tant pour la découverte du milieu (écoles primaires) que pour l'orientation professionnelle (collège et lycée professionnel).



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'Atelier du Bois (Lorraine Bâtiment Service), à Brin-sur-Seille, en Meurthe et Moselle (suite)

Volet économique

Ce projet permet de remplacer l'atelier actuel (dans le centre du village) par un nouvel atelier mieux adapté à l'activité.

La construction prendra en compte l'efficacité économique (ossature métal moins coûteuse).

L'entreprise recherche de nouveaux débouchés par la création de nouveaux produits (jouets en bois) et par l'élargissement de la clientèle (promotion de la filière professionnelle et de l'entreprise par le biais de l'activité découverte).

Le projet contribue à la promotion d'une nouvelle zone artisanale

Volet environnemental

Le projet permet la découverte de la forêt et une prise de conscience des enjeux.

Il promeut des matériaux renouvelables (habillage bois de l'atelier).

Volet social

Le projet vise l'éducation des jeunes générations à un milieu (la forêt) et à une filière professionnelle (la menuiserie ébénisterie).

Il aide au choix pour les jeunes d'une profession.

Il prend en compte la gestion des risques en matière d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, par la construction d'un lieu de travail respectant les normes.

Intégration de trois volets du développement durable

Anny Gérard a su prendre en compte des contraintes professionnelles et des convictions personnelles (respect de l'environnement, aide aux jeunes générations), alliant les trois volets du développement durable.

[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'imprimerie Bemo Graphic, à Condé-sur-Sarthe, dans l'Orne

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Orne et Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Basse-Normandie)

Cette imprimerie compte 43 salariés.



Description de la démarche

Pour le chef d'entreprise, Jacques Dossal, la démarche de développement durable permet de démarquer son entreprise, dans un secteur touché par la concurrence. Il s'intéresse au développement durable car il veut améliorer en permanence la satisfaction de ses clients tout en respectant l'environnement et en développant la productivité et le confort du personnel. Des actions sont menées dans ces trois domaines.

L'entreprise a obtenu le label Imprim'vert® en janvier 2006.

Volet économique

En 1996, une démarche de qualité globale a été engagée en intégrant le dispositif QualitéA. Cela a permis à l'entreprise d'améliorer sa productivité, de placer le client au cœur de l'organisation et de mieux communiquer en interne, en impliquant le personnel dans la démarche.

Dans un secteur très marqué par la concurrence, Bémó Graphic a investi dans des machines toujours plus performantes et productives. L'entreprise est pour l'instant une des seules à détenir en France une machine permettant d'imprimer sur des supports très divers, ce qui lui permet d'innover et de s'ouvrir à de nouveaux marchés.

Elle a par ailleurs réalisé des économies par l'installation d'ampoules très basses consommation et de nouvelles chasses d'eau, permettant une diminution de la consommation d'eau.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'imprimerie Bemo Graphic, à Condé-sur-Sarthe, dans l'Orne (suite)

Bémo Graphic touche une clientèle locale, parisienne mais aussi nationale et le chef d'entreprise a l'intention de se lancer à l'export (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne), grâce à l'arrivée d'une nouvelle machine au sein de l'entreprise.

Par ailleurs, la démarche environnementale engagée dans le cadre d'Imprim'vert® apporte à l'entreprise une image de marque qui est très appréciée de ses clients, alors qu'ils n'avaient pas, à l'origine, d'exigences environnementales.

Volet environnement



Concernant l'environnement, l'entreprise a débuté avec l'investissement dans une armoire de stockage spécifique pour les produits dangereux. Les révélateurs et les fixateurs usés, issus du développement des films et des plaques, sont stockés dans une cuve et seront prochainement collectés par une entreprise spécialisée. L'ensemble du personnel a été sensibilisé et participe à la gestion des déchets. La possibilité d'investir dans un nouveau procédé utilisant peu ou pas de produits chimiques est étudiée.

Volet social

Bemo Graphic veille aussi au confort de ses salariés. Avec la Caisse régionale d'assurance maladie de Basse-Normandie, l'entreprise a étudié comment faciliter le travail de découpe de documents. Un nouveau massicot équipé de périphériques permet à l'opérateur d'avoir les documents à sa hauteur et d'éviter de porter de lourdes charges.

Une formation de sauveteur secouriste du travail a été proposée aux salariés qui le souhaitent. Aujourd'hui, 20 salariés sur 42 ont été formés (une autre session est prévue).

Le chef d'entreprise avait une réelle volonté d'aller au-delà des 10% obligatoire de salariés formés, normalement 5 sur 43.

Il a été mis à disposition de chaque salarié des fiches de données de sécurité. De plus, un affichage synthétisant les fiches produits par service est prévu, avec, selon la dangerosité du produit, les protections qui doivent être utilisées.

Tous les ans, une évaluation individuelle de chaque employé est faite, et tous les deux ans, une enquête d'opinion (sur les conditions de travail, ...). Cette enquête est anonyme et le personnel a la possibilité d'émettre des commentaires.

Des réunions qualité sont organisées, par service, une fois par trimestre, permettant la résolution de problèmes technique, relationnels, et des litiges.

Il existe un contrat d'intéressement sur trois ans où l'entreprise s'engage à reverser un pourcentage selon les résultats attendus. Le pourcentage est le même pour tous, ce qui permet une plus haute productivité, que tout le monde se sente concerné et intègre l'esprit d'équipe.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'imprimerie Bemo Graphic, à Condé-sur-Sarthe, dans l'Orne (suite)

Intégration de trois volets du développement durable

La sécurité, le confort du personnel, l'environnement sont des actions en continuité avec la démarche d'amélioration continue mise en place. L'entreprise souhaite aller plus loin en structurant l'ensemble de ces actions dans une démarche commune.

Engager une démarche de développement durable permettrait à Bémographic de toujours être à la pointe dans son secteur et de se démarquer de la concurrence par la satisfaction de ses clients, le tout en prenant en compte le bien être de ses salariés et en maîtrisant son impact sur l'environnement.

Partenariat, concertation et intégration territoriale

L'action prend aussi en compte le confort des riverains : comme l'entreprise fonctionne également la nuit, une étude sur le bruit a été réalisée pour connaître les nuisances sonores engendrées par l'imprimerie.

[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



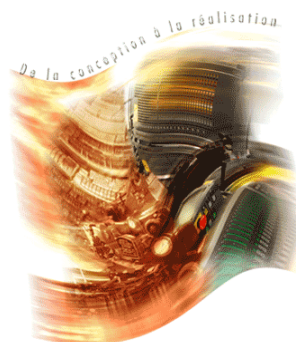
Témoignage de l'imprimerie du Bocage, Les-Lucs-sur-Boulogne, en Vendée

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat de Vendée et Chambre régionale de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire)

Cette entreprise, créée en 1979, est composée de 25 salariés dont 23 sont associés et un apprenti.

Deux démarches ont été engagées, tout d'abord une démarche de qualité interne engagée depuis 1993 et une démarche environnementale, sous la marque Imprim'vert® qui sera obtenue en août 2006.

Site Internet : <http://www.imprimeriedubocage.com/>



L'Imprimerie du Bocage, c'est une équipe de 26 personnes à votre service pour créer et réaliser rapidement tous vos travaux imprimés, plaquettes, catalogues, dépliants, calendriers, journaux, bulletins, affiches, prospectus, en-têtes de lettre, cartes de visite, enveloppes, sous-mains, sets de table, liasses, carnets, listings personnalisés...

en 1, 2, 3 ou 4 couleurs.



► MEDIA HORIZON, ► ► ► ►

Notre studio de création, composé de 5 graphistes, est à votre service pour étudier et créer tous vos documents imprimés.

Grâce au flux préresse, au CTP Thermique et à la technologie de traitement pdf, nous pouvons traiter la plupart des documents issus des logiciels de bureautique en convertissant ces fichiers vers une sortie pdf qui gère les couleurs et optimise la sortie pour une qualité haute résolution.

Les logiciels utilisés sont QuarkXpress, Adobe Indesign, Adobe Illustrator, Adobe Photoshop et les logiciels de bureautique tels que Microsoft Word, Publisher, Excel, Powerpoint... sur PC ou MAC.

Description de la démarche

En ce qui concerne la démarche qualité, l'imprimerie a mis en place un processus de formation en interne.

Pour obtenir la marque Imprim'vert®, l'imprimerie a bénéficié d'un diagnostic, de conseils, et de formation de la part de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vendée.

De plus, l'imprimerie du Bocage a reçu une aide financière de la part du Conseil régional des Pays de la Loire, de l'ADEME et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne qui sont des partenaires dans le cadre de la démarche Imprim'vert® initiée par les Chambres de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'imprimerie du Bocage, Les-Lucs-sur-Boulogne, en Vendée (suite)

Volet économique

La mise en place de la démarche qualité a permis de faire baisser le taux de non qualité 4.09% (1993) à 0.76% aujourd'hui d'où un gain économique significatif. Cette démarche a ainsi permis de réduire les fournitures (papiers et encres, notamment).

Cette démarche est effective du poste d'accueil à la réception des imprimés par les clients, en passant par les commerciaux et les différentes étapes de la chaîne graphique.

Par ailleurs, elle a permis de remettre en cause les procédures de travail sur chaque poste et donc à chacun, d'améliorer la qualité de son travail et ses performances.

Volet social

De part son statut de SCOP, les salariés (tous associés) participent à la gestion de l'entreprise (réunion une fois par mois) et les résultats sont répartis en participation et en intéressement.

Les salariés bénéficient de formations et ils contribuent à la formation des jeunes (apprentissage).

Par ailleurs, concernant la sécurité le document unique est réalisé et réactualisé tous les ans.

Volet environnemental



▶ IMPRIM'VERT ▶▶▶▶

Depuis le mois de septembre, nous sommes labellisés "Imprim'Vert" par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

L'ensemble des effluents et des déchets est :
soit recyclé (papier, verre, métaux, bois, etc.),
soit traité par une société spécialisée
(boîtes d'encre, papiers souillés, produits de nettoyage, etc.),
l'ensemble des produits liquides étant stocké sur des bacs de rétention.

De plus notre démarche nous a conduit également à utiliser des encres dites végétales.

L'imprimerie du Bocage est en cours pour obtenir la marque Imprim'vert® : elle gère donc correctement ses déchets. Un composteur est mis en place à proximité de l'espace où les salariés peuvent déjeuner. Par ailleurs, plusieurs aspects attestent de son engagement environnemental :

- utilisation de produits recyclés : les papiers,
- utilisation de produits de substitution moins toxiques pour l'environnement : encres végétales et suppression de l'alcool isopropylique.

Concernant le volet maîtrise de l'énergie :

- l'ensemble des néons a été remplacé par des néons basse consommation,
- une réflexion est en cours pour diminuer les consommations électriques, il sera peut être envisagé d'avoir recours au photovoltaïque.

Concernant la ressource en eau, une réflexion est en cours concernant les consommations d'eau pour les toilettes, une possibilité serait la récupération des eaux de pluie.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'imprimerie du Bocage, Les-Lucs-sur-Boulogne, en Vendée (suite)

Intégration de trois volets du développement durable

La démarche de l'imprimerie du Bocage intègre les 3 volets du développement durable.

L'entreprise a amélioré sa productivité grâce à sa démarche qualité.

Elle a mis en place une gestion participative : ses salariés sont intéressés aux résultats. De plus l'entreprise forme des apprentis.

La sécurité et l'environnement sont pris en compte de manière pérenne et font l'objet d'un suivi régulier.

La maîtrise de l'énergie fait l'objet d'une réflexion pour concrétiser de futurs projets.

Concertation et intégration territoriale

Monsieur GABORIEAU communique sur sa démarche de manière assez large : à travers la lettre d'information que l'entreprise envoie à 1200 clients tous les trimestres, lors d'un point presse associant le président de la communauté de communes ; sur son site Internet ; à l'occasion des vœux ...

[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'entreprise Carrat, fabricant du matériel agricole, à Treignat, dans l'Allier

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Allier et Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Auvergne)



Cette entreprise, créée en 1995, fabrique et vend du matériel agricole (remorques/plateaux, épandeurs, nourrisseurs) et compte 15 salariés.

La démarche engagée depuis un an par le chef d'entreprise, Jean-Marc CARRAT, porte sur la gestion des émissions de composés organiques volatils (COV) et utilisation de peinture sans plomb.

Description de la démarche

La démarche a permis de définir un schéma de maîtrise des émissions de COV pour répondre aux exigences réglementaires du 30 octobre 2005.

Modalités de mise en œuvre

L'entreprise a bénéficié du soutien technique de la chambre de métiers et de l'artisanat de l'Allier, de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat Auvergne, de l'ADEME et du bureau d'étude CASIMIR.

Un partenariat a été établi avec les entreprises RIO peintures et EMMAP installation.

Volet économique

La démarche a permis l'amélioration de la productivité de l'entreprise par la refonte du processus peinture (diminution du temps d'application de la peinture et du temps de séchage).

Volet social

Elle a induit la valorisation d'un métier par la formation d'un peintre devenant ainsi un ouvrier spécialisé.

Volet environnemental

Autre conséquence : la quantité de peinture et de solvants utilisés ont diminué de moitié ainsi que 60 % des émissions de COV, et l'utilisation de peinture sans plomb.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'entreprise Carrat, fabricant du matériel agricole, à Treignat, dans l'Allier (suite)

Intégration des trois volets du développement durable

La démarche du chef d'entreprise est exemplaire par l'intégration globale des trois volets du développement durable, afin d'aller au-delà des exigences réglementaires.

L'entreprise est pionnière dans cette démarche de système de management environnemental.

[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage du Garage du Centre, à Nogent-sur-Oise, dans l'Oise

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Oise)

Le Garage du CENTRE a une activité de réparation automobile, carrosserie et vente de véhicules.

Il est implanté dans une zone périurbaine de l'agglomération Creilloise.

Le garage compte 2 salariés, 2 apprentis et a été repris par Daniel Silva en juin 2004.

Description de la démarche

Daniel Silva a engagé une démarche d'amélioration continue en matière d'hygiène-sécurité-environnement de prévention des déchets, et ce, dès la reprise de l'entreprise.

La démarche a été menée en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Oise et ses fournisseurs.

Cette démarche volontaire du chef d'entreprise est due à son intérêt pour les questions d'environnement et de santé-sécurité.

Modalités de mise en œuvre

Daniel SILVA a pris contact avec la CMA de l'Oise pour bénéficier d'un diagnostic environnement et d'un accompagnement personnalisé.

Il a également suivi une formation, organisée par la CMA de l'Oise, sur l'évaluation des risques professionnels et la rédaction du document unique (complété par un accompagnement technique par un consultant).

Il a sollicité ses fournisseurs de produits afin qu'ils lui proposent des produits non dangereux pour la santé des salariés et pour l'environnement.

Volet économique

La substitution des produits étiquetés dangereux n'est possible que lorsque le surcoût d'achat engendré reste économiquement acceptable pour l'entreprise. Pour l'instant, cette démarche n'engendre pas d'économies.

Volet social

La substitution des produits dangereux a permis une amélioration conséquente des conditions de travail. Les salariés se sont par ailleurs bien impliqués dans l'évaluation des risques professionnels.

Volet environnemental

L'impact de l'entreprise sur l'environnement a été réduit par :

- l'amélioration du stockage, du tri et de la valorisation des déchets, avec la création notamment d'une aire de stockage des déchets, couverte et étanche,
- la réduction de la production de déchets par l'utilisation de chiffons lavables et la livraison de produits en vrac (huiles, lave-glace, liquide de refroidissement).



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage du Garage du Centre, à Nogent-sur-Oise (suite)

Intégration de 2 volets du développement durable

L'entreprise a su à la fois réduire sa production de déchets et la dangerosité des produits utilisés. Elle joue, donc, à la fois sur les volets environnemental et social, pour une meilleure sécurité du personnel.

Il s'agit d'une véritable démarche transversale hygiène-sécurité-environnement.

Daniel SILVA est un pionnier dans le domaine de la substitution des produits dangereux dans une entreprise artisanale. Un partenariat avec la Caisse régionale d'assurance maladie de Picardie va certainement être développé, afin que cet exemple puisse être repris par d'autres entreprises.

Partenariat, concertation et intégration territoriale

Daniel SILVA va présenter sa démarche dans un forum sur la prévention et la réduction des déchets, organisée par une collectivité locale du département de l'Oise.

[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'imprimerie La Contemporaine à Sainte-Luce-sur-Loire, en Loire-Atlantique

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat de Loire-Atlantique et Chambre régionale de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire)



L'imprimerie La Contemporaine est installée à Sainte-Luce-sur-Loire, en Loire Atlantique. Elle comprend 22 salariés associés, 2 apprentis et une personne en certificat de qualification professionnelle.

La mise en place d'une gestion participative en tant que société coopérative date de 30 ans. C'est actuellement Christine Noblet, secrétaire-comptable, qui est présidente du conseil d'administration.

Description de la démarche

La démarche engagée par cette SCOP, (société coopérative de production) , depuis le début de l'année 2005 est une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

Elle a pour origine le déménagement en 2004 dans des locaux neufs adaptés à l'activité, le nouvel outil de production pouvant absorber une charge de travail plus importante.

Des questions émergent concernant l'optimisation des équipes commerciales et de production. Pour augmenter le chiffre d'affaires, il faut une force de vente déchargée de la fabrication, avec une équipe technique qui prend complètement en charge le suivi du flux de production.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'entreprise La Contemporaine à Sainte-Luce sur Loire, en Loire-Atlantique (suite)

Modalités de mise en œuvre

Suite à la réflexion avec le délégué de l'association des SCOP, un consultant est choisi parmi un panel de 4.

Début 2005, il monte le dossier GPEC, réalise un audit de l'entreprise et des entretiens individuels qui ont permis de bâtir un plan d'actions et favoriser le travail en groupes.

Le temps d'échange avec le consultant est de 2 jours par mois ; auxquels s'ajoutent plusieurs journées de travail intermédiaire.

La démarche a été soutenue par la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Volet économique

Pour rentabiliser le nouvel outil, une augmentation du chiffre d'affaires est indispensable. La charge des commerciaux (4 personnes) est revue car ils passent trop de temps à suivre les dossiers de fabrication ; une embauche est prévue en juin 2006.

La réorganisation en cours touche tout le flux de production de la commande à la livraison.

Le point fort de l'entreprise est le délai de fabrication très court.

Le personnel est informé, tous les mois, de la situation financière. L'objectif final est d'augmenter la rentabilité de l'entreprise.

Volet social

La démarche GPEC a permis d'établir des fiches de poste afin de mieux gérer les compétences. Cette remise à plat des rôles se fait en groupes de travail. Une réflexion est aussi menée pour les entretiens individuels.

Des formations sont organisées pour s'adapter aux nouvelles technologies. Pour 2 personnes âgés de 57 ans, une convention CATS (cessation anticipée de certains travailleurs salariés) est mise en place en 2006.

L'entreprise encadre régulièrement 2 apprentis. Actuellement elle a, en plus, une personne en formation de certificat de qualification professionnelle.

En cas de surcharge de travail, le personnel se concerta pour organiser les plannings de production (recours au travail de nuit si nécessaire).

2,5% des bénéfices sont reversés à des associations (le bénéficiaire n'est pas toujours le même).

L'approche du commerce équitable est ponctuelle : consommation de boissons équitables lors de réunions.

L'organisation politique de la SCOP est revue pour donner plus de pouvoir de décision au conseil d'administration, tout en consultant le collectif des associés. Des formations d'encadrement et de stratégie sont prévues pour aider les membres du conseil d'administration à mieux intégrer cette nouvelle approche de "responsable d'entreprise".



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'entreprise La Contemporaine à Sainte-Luce sur Loire, en Loire-Atlantique (suite)

Volet environnemental



Depuis plus de 10 ans, La Contemporaine est soucieuse de gérer ses déchets. Au début, les rognures de papier étaient vendues : les cours étaient plus forts que maintenant. Puis deux personnes ont réfléchi à la gestion des produits dangereux et à l'utilisation de produits de substitution. Lors de la conception des nouveaux locaux, les flux de produits ont été intégrés dans l'aménagement (canalisations enterrées, salle de stockage, récupération centralisée, extraction des COV...).

L'implantation des locaux s'est également faite pour ne pas gêner le voisinage. L'équipe, soucieuse de son environnement de travail, n'a pas eu de difficulté pour obtenir la marque Imprim'vert®.

Intégration des trois volets du développement durable

La Contemporaine intègre donc les 3 volets du développement durable par :

- une remise en cause de l'organisation pour une meilleure efficacité économique,
- la participation du personnel à la vie de l'entreprise dans de bonnes conditions de travail,
- une préoccupation permanente de protéger son environnement.

Concertation et intégration territoriale

La Confédération des SCOP réfléchit à la manière de mieux promouvoir le développement durable ; au travers de SCOP vitrines, de témoignages...

Un livre blanc du développement coopératif a été réalisé pour mobiliser les SCOP et leurs partenaires.

[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de la menuiserie Cussonnet, à Viverols, dans le Puy-de-Dôme

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat du Puy-de-Dôme et Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Auvergne)



Cette entreprise, reprise en 1972 par Jean-Paul Cussonnet, fabrique et vend des cuisines en frêne.

La démarche engagée il y a six mois, par le chef d'entreprise, porte sur la valorisation des copeaux de bois en briquettes.

Description de la démarche

La démarche porte sur la valorisation des déchets de copeaux de bois, en briquettes servant de combustible. La réalisation est facile à mettre en œuvre, adaptable à de nombreux contextes d'entreprises ; la briqueteuse se branchant en série sur une aspiration.

Modalités de mise en œuvre

Un état des lieux a été réalisé par l'entreprise, des renseignements ont été pris auprès des artisans locaux et de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Puy-de-Dôme.

Un partenariat a été établi avec le fournisseur Outilbois.

Volet économique

Le fait que la briqueteuse puisse se brancher en série fait en sorte qu'il n'y a pas d'arrêt de production.

La démarche a permis :

- la valorisation économique des briquettes par le réemploi de morceaux de bois non utilisés,
- l'utilisation d'une matière première naturelle, renouvelable et de proximité : le bois de frêne, et l'optimisation de son utilisation,
- la suppression des coûts de location de benne de copeaux bois,
- l'approvisionnement et la livraison en filières courtes, avec une optimisation des transports routiers,
- une diminution de la consommation de fuel (économie de 3000 litres/an).



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de la menuiserie Cussonnet, à Viverols, dans le Puy-de-Dôme (suite)

Les avantages pour l'entreprise sont évidents. L'entreprise Cussonnet réalise des économies directes par rapport à l'élimination de la benne de copeaux de bois, au temps passé par les ouvriers pour charger la benne. Sans même vendre les bûchettes, le retour sur investissement est de 5 ans, grâce à l'économie réalisée sur le fioul de la maison d'habitation. Et ceci sans compter l'évolution des prix du fioul.

Volet social

Au-delà de la valorisation énergétique d'un déchet, la réalisation permet une diminution du risque incendie et l'amélioration des conditions de travail.

Le personnel était demandeur de cet investissement en raison de la diminution des poussières et de l'arrêt de la manutention des copeaux en benne qui était désagréable.

Il a été sensibilisé à la récupération des copeaux bois.

La réalisation est originale; très peu d'entreprises étant équipées de cette technique dans la région.

Volet environnemental



Cette action est exemplaire vis-à-vis de son impact sur l'environnement, car elle permet de valoriser 700Kg/mois de déchets copeaux de bois qui, auparavant, étaient jetés.

Grâce à la mise en place d'une machine à briqueter, un déchet devient un combustible propre et renouvelable.

La valorisation d'un déchet, en combustible matière première permet :

- une facilité de stockage des briquettes, avec une diminution de 90% du volume,
- d'utiliser le bois comme source d'énergie, qui plus est, en tant qu'énergie renouvelable,
- une diminution des émissions de gaz à effet de serre,
- une indépendance énergétique.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de la menuiserie Cussonnet, à Viverols, dans le Puy-de-Dôme (suite)

Intégration des trois volets du développement durable

Jean-Paul CUSSONNET est un artisan passionné qui transmet à ses clients le goût du travail bien fait et le respect de l'environnement. Il ne travaille que le frêne. Son amour pour le bois et les arbres, pour les essences locales, sont des éléments forts de sa démarche commerciale et environnementale.

C'est ainsi que cette entreprise a su concilier les trois volets du développement durable en :

- en valorisant une énergie renouvelable (le bois),
- en diminuant la production de ses déchets,
- améliorant les conditions de travail de son personnel (moins de poussière, plus de manutention),
- en obtenant un retour sur investissement grâce aux économies réalisées,
- en donnant une image valorisante de l'entreprise sur le plan commercial.

Concertation et intégration territoriale

L'entreprise Cussonnet valorise un patrimoine naturel du territoire : le bois.

Elle contribue au dynamisme d'une économie locale dans des territoires ruraux, avec des emplois non délocalisables, avec un renforcement de la cohésion sociale par l'activité économique (coopération, analyse du problème déchets-bois avec des confrères de la profession).

Elle contribue au maintien des savoir-faire grâce aux techniques de production les plus modernes, et à l'aménagement du territoire.

L'entreprise Cussonnet s'est vue décernée en novembre 2005, « l'Ecotrophée » par le Parc naturel régional Livradois-Forez.

L'Ecotrophée est une récompense décernée par les Parcs naturels régionaux, aux entreprises qui s'engagent en faveur de l'environnement sur le territoire des Parcs.

Une vidéo a été réalisée à cette occasion, qui présente la démarche de l'entreprise Cussonnet. Le lien pour y accéder est : <http://www.parc-livradois-forez.org/vivre/index.php4?ID=20082>.

[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de la boucherie Durupt à Dompaire, dans les Vosges

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat des Vosges)

La boucherie-charcuterie-traiteur Durupt a été reprise en 2001 par Fabien Durupt et comprend un salarié et un apprenti.

Cette boucherie, située en milieu rural, est la seule présente sur le territoire.

Site internet : www.boucherie-fabiendurupt.com

Description de la démarche



Depuis juillet 2005, Fabien Durupt propose à sa clientèle de la viande sous marque « Bleu Blanc Coeur », riche en oméga 3, car provenant d'animaux élevés à la graine de lin. Les omégas 3 sont apportés par la ré-introduction de fourrages et de graines de lin dans l'alimentation des animaux.

La filière, intitulée « Bleu Blanc Coeur », est respectueuse de l'animal et de l'environnement.

D'autre part, Fabien Durupt a répondu à la proposition de la fédération des artisans bouchers-charcutiers-traiteurs, de proposer à sa clientèle des sacs biodégradables. Il montre ainsi sa volonté d'anticiper l'entrée en vigueur en 2010, de la réglementation, interdisant la distribution de sacs plastiques jetables et de sensibiliser par ce biais, sa clientèle à l'environnement.

Volet économique

Fabien Durupt sélectionne ses viandes auprès de fournisseurs adhérents à la Charte qualité « Bleu Blanc Coeur », qui est synonyme de traçabilité et de sécurité des viandes.

« Bleu Blanc Coeur » est une association qui regroupe tous les acteurs de la filière lin, du producteur au consommateur et a pour mission de promouvoir et de contrôler la qualité des produits alimentaires issus de la filière.

Cette démarche a cependant un coût pour la boucherie :

- l'acquisition de sacs biodégradables génère un coût supplémentaire supporté par la boucherie ;
- la viande proposée par la filière « Bleu Blanc Coeur » entraîne un coût supplémentaire qui s'évalue à 1.5 euros le kilo.

Volet social

La qualité de la viande proposée par la boucherie et sa teneur en oméga 3, rééquilibre les apports en graisses et couvre pour partie les besoins recommandés pour une meilleure nutrition de l'homme. Elle contribue donc à la santé de ceux qui la consomment.

Par ailleurs, la boucherie assure un service de proximité (livraison gratuite dans un rayon de vingt kilomètres) et permet le maintien d'une activité économique en milieu rural.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de la boucherie Durupt à Dompain, dans les Vosges (suite)

Volet environnemental

Le sac biodégradable réduit la quantité de déchets à gérer.

Les produits « Bleu Blanc Cœur » sont issus d'une chaîne alimentaire naturelle et préservée, qui contribue à la préservation de l'environnement :

Intégration des trois volets du développement durable

Cette démarche permet de contribuer aux changements des habitudes de consommation de la clientèle, tant sur le plan de la consommation d'une viande bénéfique à sa santé, que sur l'intérêt d'utiliser des sacs biodégradables, l'ensemble allant dans le sens de générer moins de déchets et d'une meilleure qualité de vie.

[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'entreprise FULL GAZ, distribuant et installant du matériel GPL et GNV, à Clairefontaine, dans les Vosges

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat des Vosges)

FULL GAZ conçoit, développe, distribue et installe du matériel GPL et GNV.

Full Gaz a été créée en 2001 par Richard Vincent et est implantée dans la zone d'activité d'Etival Clairefontaine.

Elle compte 3 personnes.

Depuis 2004, Richard Vincent est également chef de l'entreprise EUROGAZ, dont l'activité est la distribution et production des énergies propres et renouvelables.

Site internet : www.fullgazfrance.fr.st



Description de la démarche

L'activité de FULL GAZ participe au développement du marché des véhicules propres.

Lors de la création de l'entreprise, Richard Vincent a bénéficié d'un partenariat avec un chef d'entreprise et d'un soutien financier dans le cadre du Défi jeune et jeune créateur 88.

La clientèle de particuliers bénéficie d'un crédit d'impôt pour l'acquisition ou la transformation de véhicule de moins de cinq ans et avec des conditions de rejet en grammage de moins de 140 g de CO₂.

Lors de sa formation initiale, Richard Vincent réalise un trajet régulier de longue distance. Le coût lié au carburant lui fait prendre conscience qu'une alternative existe comme la transformation de son véhicule en GPL. Une étude de marché lui a permis d'apprécier la faisabilité d'un projet de création d'entreprise.

Volet économique

L'entreprise FULLGAZ est reconnue sur le marché, pour la qualité des matériaux et du travail.

Le coût de transformation d'un véhicule de 4, 6 et 8 cylindres est respectivement de 2800, 3200 et 3800 euros TTC (Taxe de la DRIRE comprise).

La taxe sur les véhicules de société sera en application en octobre 2006. A cet égard, Richard Vincent pense que cette mesure fiscale contribuera à développer le marché des professionnels et permettra d'appliquer la loi Lepage.

Un projet d'acquisition de véhicules neufs, équipés en atelier en GPL ou GNV est en cours. Ils seront proposés à la clientèle de particuliers à des tarifs équivalents à ceux pratiqués par le réseau des distributeurs traditionnels.

Richard Vincent a, également, un projet de création d'une association pour la représentativité des équipementiers GPL. Ce regroupement de la profession permettra d'avoir une force de proposition au niveau national.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'entreprise FULL GAZ, distribuant et installant du matériel GPL et GNV, à Clairefontaine, dans les Vosges (suite)

Volet social

Création de deux emplois dans les fonctions administrative et production.

Volet environnemental

L'activité de FULLGAZ participe au développement du parc automobile équipé en GPL et GNV. De plus, elle contribue à réduire le CO2 rejeté, les effets cancérigènes et allergènes de certains gaz.

L'atelier de l'entreprise est équipé en séparateur à hydrocarbure.

Intégration de deux volets du développement durable

L'ensemble de la démarche contribue à développer économiquement l'entreprise et à favoriser le développement des véhicules propres.

L'activité est exemplaire car en lien direct avec les problématiques environnementales.

Le chef d'entreprise souhaite engager un regroupement de la profession.

[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage du garage Citroën Gaillagot à Carbonne, dans la Haute-Garonne

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne)

Le garage Gaillagot a été créé en 1985 et comprend quatre personnes dont le chef d'entreprise et sa conjointe.

Description de la démarche

Jacques Gaillagot a opté pour un management intégré de la qualité, de l'environnement et de la sécurité.

Modalités de mise en œuvre

Le garage Gaillagot a mis en place un système de management de la qualité, à la demande de Citroën. Il a été choisi par Citroën pour figurer parmi les onze pionniers à être certifiés ISO 9001 en France. Il a bénéficié de l'accompagnement de Citroën pour la mise en place de la démarche.

Le management de l'environnement a été intégré par la suite dans le cadre de l'opération « Relais Propre Artisanal », avec l'appui de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne et du Conseil national des professions de l'automobile.

Enfin, le chef d'entreprise a réalisé le document d'évaluation des risques avec l'aide également de la chambre de métiers.

Volet économique

Le garage, depuis sa certification ISO 9001 par l'AFAQ en 2002, connaît une amélioration continue de la qualité et de sa rentabilité, ainsi qu'une meilleure satisfaction de ses clients.

Pour Jacques Gaillagot, lorsqu'il a obtenu la certification, tout n'était pas terminé : il fallait la mériter et ensuite savoir la garder, en passant des examens régulièrement, en étant contrôlé. « C'est sans doute le point fondamental de la démarche qualité, l'exigence d'une amélioration continue : fixer des objectifs, planifier, mettre en œuvre, contrôler : voilà les quatre étapes du cercle vertueux de l'amélioration continue ».

Jacques Gaillagot souligne la difficulté de chiffrer cette rentabilité de manière simple, même si certains signes sont révélateurs. Ainsi, le logo de l'AFAQ figurant sur les factures du garage interpelle les clients. « Certains posent des questions, et quand on leur explique, ils disent bravo ! » se réjouit Jacques Gaillagot. C'est la confirmation que ses efforts ne sont pas vains, que, quoi qu'on en dise, le client est attentif à ce type de démarche.

Par ailleurs, depuis que le garage a obtenu la signalétique « Relais Propre Artisanal », il facture l'élimination des déchets à ses clients. Parfois un client peut interroger Jacques Gaillagot sur cette facturation. Il l'emmène alors dans l'atelier et lui montre l'aire de tri des déchets « Les clients sont toujours impressionnés » affirme-t-il.

Volet social

Une évaluation des risques a été réalisée avec le soutien de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne. De plus, l'entreprise a intégré un véritable management de la sécurité. En effet, depuis 3 ans, l'entreprise réalise au moins un investissement par an en matière de sécurité (ex. : extracteur de gaz d'échappement...).



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'entreprise Granuvosges, fabricant des isolants écologiques, à Bains-les-Vosges, dans les Vosges

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat des Vosges)



Site internet: www.ecodenn.fr

Frédéric Denninger a repris l'entreprise familiale, ECODENN'ERGIE (neuf salariés dont un apprenti), en juillet 2005. L'activité de l'entreprise est axée sur les énergies renouvelables, économies d'énergie (isolants écologiques) et récupération des eaux de pluies.

Mr Denninger a l'intention de poursuivre la démarche familiale « économies d'énergies » initiée en 1980 dans le cadre d'ECODENN'ERGIE et de développer les énergies propres. Le nombre d'utilisateurs de poêle et de chaudière à granulés de bois croît de manière exponentielle en France. Le coût des énergies fossiles ne cesse d'augmenter, alors que le coût des granulés de bois dans les Vosges ne subit pas de variations conjoncturelles ou induites par des pays étrangers.

GRANUVOSGES, créée en avril 2006, est un projet de développement de l'activité et participe au développement des énergies renouvelables. L'entreprise apportera un approvisionnement de proximité à la clientèle de granulés de bois.

Description de la démarche

La démarche engagée depuis avril 2006 est la création d'une unité de fabrication de granulés de bois

Modalités de mise en œuvre

Frédéric Denninger a réalisé une étude de faisabilité du projet.

L'investissement pour l'acquisition et la réhabilitation d'un ancien site industriel s'élève à 200 000 euros. L'unité de fabrication des granulés de bois est de 550 000 euros. Une aide du Conseil régional de Lorraine et du Conseil général des Vosges a été apportée pour les investissements en unités de fabrication et la réhabilitation d'un ancien site industriel.

Une demande de soutien financier est en cours.

Un partenariat a été établi avec la Direction départementale de l'équipement et les diverses scieries et entreprises de transformation de bois pour l'approvisionnement.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'entreprise Granuvosges, fabricant des isolants écologiques, à Bains-les-Vosges, dans les Vosges (suite)

Volet économique

Avec son projet de fabrication de 2500 tonnes de granulés par an, GRANUVOSGES se positionne sur un nouveau marché.

La collecte de sciure sera assurée de manière diffuse auprès des petites scieries ou menuiseries de la plaine des Vosges.

Cela va permettre de créer une nouvelle source de revenus pour ces petites entreprises.

La clientèle est composée de particuliers, entreprises et collectivités. La zone de chalandise est régionale.

Volet social

L'entreprise GRANUVOSGES est installée dans la commune de Bains-les-Vosges qui est une zone de revitalisation rurale. De plus, la démarche induit un projet de recrutement de deux personnes à temps complets.

Enfin, l'entreprise GRANUVOSGES travaillera en partenariat avec le centre d'aide pour le travail d'Epinal.

Volet environnemental

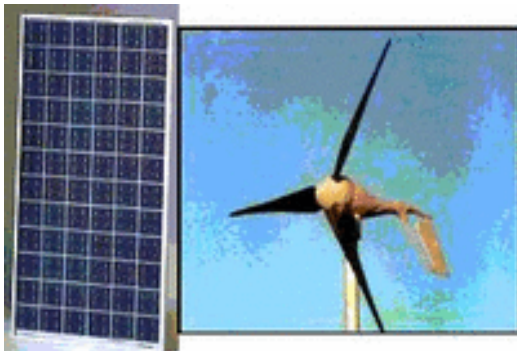
La fabrication de granulés de bois dans les Vosges permettra d'aller plus loin dans la démarche de protection de l'environnement : moins de transport, valorisation des déchets, réhabilitation d'une friche industrielle.

Intégration des trois volets du développement durable

L'ensemble de la démarche a permis de développer les énergies renouvelables en proposant un approvisionnement de proximité de granulés de bois à la clientèle de poêle et de chaudière à granulés. L'entreprise s'installe dans une zone sensible économiquement et proposera des emplois directs sur le site. De plus, les partenariats avec les scieries et menuiseries locales permettent de créer un exutoire de proximité pour l'élimination des déchets de sciures.

Concertation et intégration territoriale

L'intégration dans le territoire se traduit par la reprise d'un site industriel (abandonné depuis 2 ans), la réhabilitation et la dépollution du sol et par la création d'une unité de fabrication dans une zone de revitalisation rurale.



[Retour sommaire](#)



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'imprimerie Imprimédia, à Montaigu, en Vendée

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat de Vendée et Chambre régionale de métiers et de l'artisanat des Pays de La Loire)

Cette entreprise est composée de 25 salariés.

Elle est la première entreprise de Vendée à avoir obtenu la marque Imprim'vert® en 2005.

La démarche engagée porte sur la vente des chutes de papiers et des plaques offset usagées et sur le tri et la gestion des autres déchets.

Description de la démarche

Pour obtenir la marque Imprim'vert®, l'entreprise a signé une charte comportant les engagements suivants :

- faire réaliser un diagnostic environnement proposé par la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vendée,
- stocker ses déchets dangereux en toute sécurité,
- confier ses déchets à des entreprises garantissant une élimination conforme aux règles en vigueur,
- conserver pendant au moins trois ans et tenir à la disposition de la Chambre de métiers et de l'artisanat, les justificatifs de la bonne élimination des déchets,
- continuer à faire traiter ses déchets par des entreprises spécialisées au terme de l'opération,
- communiquer auprès de sa clientèle sur sa démarche environnementale.

Modalités de mise en œuvre

Après déduction de la subvention de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le coût d'enlèvement des déchets s'élève à 5000 €. Ce coût est compensé, en partie, par la vente des chutes de papiers et des plaques offset usagées qui rapportent environ 3000 € à l'entreprise.

L'animation réalisée par les Chambres de métiers et de l'artisanat est cofinancé par l'ADEME et la région des Pays de la Loire.

Volet économique

Les recettes de la vente des chutes de papiers produites annuellement par l'entreprise (45 tonnes) ainsi que celle des plaques offset usagées sont imputées sur les coûts d'enlèvement et traitement des autres déchets.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de la menuiserie Philippe LAJOIE, à Saint-Cyr-la Campagne, dans l'Eure

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Eure et Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Haute-Normandie)



L'activité de l'entreprise de Philippe Lajoie est la menuiserie et le tournage sur bois.

Description de la démarche

Philippe Lajoie a engagé cette démarche depuis juillet 2005. Elle consiste en la récupération des déchets de sciure et la fabrication de briquettes pour le chauffage de l'atelier.

Sa motivation est triple : les économies d'énergie, un confort de travail et la préservation de sa santé.

Modalités de mise en œuvre

Philippe Lajoie a bénéficié de l'appui de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Eure, pour une demande de subvention, en vue de l'achat d'une chaudière à bois. Les informations techniques concernant la machine ont été apportées par ses fournisseurs.

Il a ainsi obtenu une aide financière de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) de 2100 €, pour un montant total d'investissement de 25 000 €.

L'entreprise est également en relation avec une association locale de promotion des énergies renouvelables, qui souhaite venir visiter son atelier prochainement.

Volet économique

Ayant démarré sa démarche récemment (juillet 2005), M. Lajoie ne dispose pas d'un recul suffisant, pour connaître toutes les retombées économiques de l'achat de sa chaudière.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de la menuiserie LEFORT à Livilliers, dans le Val d'Oise

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat du Val d'Oise)

Cette entreprise a été créée en 1993 par Stéphane LEFORT. Elle a pour activité la fabrication de maisons à ossature bois, d'escaliers, de charpentes, de fenêtres, d'installation de parquet, ainsi qu'une activité d'ébénisterie.

Elle est implantée en milieu rural et comprend 8 salariés et 2 apprentis.

Site Internet : www.lefort-menuiserie.fr



Description de la démarche

Dans le cadre d'un projet d'agrandissement et de modernisation de l'atelier, Stéphane Lefort a souhaité procéder à la valorisation en interne de ses déchets de bois.

L'entreprise a bénéficié d'un pré-diagnostic et des conseils du chargé de mission environnement de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Val d'Oise. Elle a bénéficié également d'une aide financière du Parc naturel régional du Vexin pour un montant de 4 276 €.

Volet économique

La démarche permet de réaliser d'importantes économies d'énergie et d'améliorer la productivité de l'entreprise, avec un gain de place et un agencement revu.

Volet social

L'entreprise crée de l'emploi, et maintient une activité économique dans une commune rurale. Elle forme des apprentis (2 actuellement dans l'entreprise).

La démarche a permis d'améliorer considérablement les conditions de travail (moins de poussière, moins de manutention).

Le chef d'entreprise a mis en place une politique de gestion des risques.

Volet environnement

L'entreprise emploie des ressources naturelles, le bois. La démarche permet une meilleure maîtrise des nuisances (poussières), d'améliorer son impact paysager, de valoriser le bois comme source d'énergie renouvelable. La production de déchets a considérablement diminué.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'entreprise PLAS ECO, fabricant du mobilier urbain en plastique recyclé, à Verson, dans le Calvados

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat du Calvados et Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Basse-Normandie)



Bienvenu sur le site PLAS ECO
Concepteur fabricant de mobilier urbain

- La société Plas Eco
- Le plastique recyclé
- Les produits
- Nous contacter
- FAQ Foire aux questions

PLASTIQUE 100% RECYCLÉ

Site Internet : www.plaseco.fr

L'entreprise PLAS ECO, compte 10 salariés et réalise du mobilier urbain d'extérieur en plastique recyclé. Le chef d'entreprise, Gérard Porte, situe PLAS ECO et ses clients comme de « véritables pionniers du développement durable », les produits de l'entreprise étant à base de plastique recyclé.

Volet économique

PLAS ECO économise la consommation de plastique neuf et propose une alternative à l'élimination des déchets souvent traités par des filières de dernier recours telles que l'incinération ou l'enfouissement.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de la boulangerie-pâtisserie Ritzenthaler à Mulhouse, en Alsace

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat d'Alsace)



La boulangerie-pâtisserie Ritzenthaler est installée en zone franche urbaine à Mulhouse (ZFU). Cette entreprise familiale a été créée en 1919, reprise en 1982, puis restructurée en 2000.

Elle compte 9 salariés.

Elle comprend également une activité de sandwicherie traditionnelle, de petite restauration, et une activité traiteur.

Le chef d'entreprise, Jean-Luc Ritzenthaler, est titulaire du brevet de maîtrise (diplômé de l'école de boulangerie de Paris), d'un BEP de comptabilité ; il est également maître d'apprentissage.

Description de la démarche

La démarche engagée depuis 2001 par Jean-Luc Ritzenthaler vise un ancrage social et économique d'une boulangerie dans un quartier sensible urbain.

Modalités de mise en œuvre

Cette démarche a été engagée dans le cadre de l'intégration d'un nouveau projet global d'entreprise, impliquant le changement de l'outil de production, de l'offre commerciale, à l'occasion d'une opération publique d'aménagement urbain.

Ses partenaires ont été la ville de Mulhouse, le Centre de formation des apprentis de Mulhouse, la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Alsace et un consultant.

Volet environnemental

Le local de production et de vente a entièrement été reconstruit autour du four à bois, dans le cadre d'une opération publique de création d'une nouvelle rue commerçante. En effet, Jean-Luc Ritzenthaler a voulu mettre en place une nouvelle énergie avec l'installation d'un four traditionnel à bois.

Par ailleurs, le recrutement des apprentis s'est fait exclusivement à l'intérieur du quartier.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de la boulangerie-pâtisserie Ritzenthaler à Mulhouse (suite)

Volet social

Membre de l'association des chefs d'entreprises du parc d'activités des Collines (ZFU), Jean-Luc Ritzenthaler accueille régulièrement des classes de jeunes scolarisés des écoles du quartier.

Intégration des trois volets du développement durable

L'ensemble de la démarche a permis l'utilisation d'une énergie renouvelable (propre...), de proposer des actions de formation initiale aux jeunes du quartier, de mettre en place une politique commerciale prioritairement dirigée vers la zone urbaine sensible.

On peut souligner l'exemplarité de la démarche d'ancrage territoriale d'un boulanger en zone franche urbaine, combinant de lourds investissements économiques, une offre de produits et de services de qualité, tournée vers le quartier dans toutes ses composantes (habitants et entreprises).



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'entreprise de nettoyage et d'entretien des textiles Toutaneuf, à Nancy, en Meurthe et Moselle

(Source : CNIDEP)

Cette entreprise de nettoyage et d'entretien des textiles, compte 2 salariés.

Site Internet : www.toutaneuf.com



Description de la démarche

La démarche engagée par le chef d'entreprise, Marie-Thérèse Flmand épouse Lorrain, porte sur « les coffrets de mariage » (1999) et « le retour des emballages » (2005).

Modalités de mise en œuvre

L'affichage en magasin comporte un impact écologique des emballages de ce pressing et demande le retour des sacs utilisés, avec récupération au comptoir.

Volet économique

L'entreprise a élargi son activité initialement spécialisé dans le nettoyage, à la création et la confection de coffrets de robes de mariée et d'habillages de berceau.

La création d'une partie « boutique de vente de robes de mariée » au sein du pressing, est programmée.

La création d'un nouveau produit et l'élargissement de l'activité autour d'une même clientèle permet de jouer de la saisonnalité complémentaire entre les deux activités :

- la période d'octobre à mars pour les robes de mariée,
- la période d'avril à septembre pour le nettoyage des textiles.

Volet social

L'entreprise fait un don, par coffret de robe de mariée vendue (5% du montant), à l'association des maladies orphelines, présidée par le professeur Vidaillet au CHRU de Nancy Brabois.

Volet environnemental

L'initiative pour le retour des sacs s'avère efficace car le nombre de retours conséquent.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'imprimerie Thouvenin ; à Pantin, en Seine-Saint-Denis

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Saint-Denis)



Cette imprimerie familiale a été reprise en 2003 par Xavier Torset. Elle compte 7 salariés et un apprenti en bac professionnel.

Le chef d'entreprise est diplômé de l'Ecole supérieur d'administration et de management.

Description de la démarche

La démarche engagée est à l'initiative du chef d'entreprise, qui est à la fois sensible aux problèmes environnementaux et au bien-être de ses salariés.

Modalités de mise en œuvre



L'entreprise a bénéficié d'un diagnostic et des conseils de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Saint-Denis, pour la gestion des déchets issus de son activité et s'est engagée dans la démarche Imprim'vert®

La démarche a nécessité des investissements directs (bacs de rétention, élimination des déchets par des prestataires privés...) et impulsé des investissements indirects (La technologie CTP (Computer to plate ou ordinateur vers plaque) utilisée par l'entreprise, permet de supprimer certaines étapes de développement et par conséquent de supprimer la majorité des déchets dangereux liquides de l'imprimerie (révélateurs, fixateurs..).



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'imprimerie THOUVENIN à Pantin, en Seine-Saint-Denis (suite)

L'entreprise valorise sa démarche auprès de ses clients en apposant le logo Imprim'Vert® sur ses cartes de visites, le papier à lettres, les factures. De plus, la plaquette de présentation de l'entreprise, en préparation, comprendra une page d'explication sur la marque Imprim'Vert® et sur la gestion de l'environnement dans l'entreprise.

Volet économique

L'entreprise a par ailleurs engagé des actions pour réduire ses consommations énergétiques, en passant au contrat tempo avec Edf.

Elle réfléchit pour optimiser la matière première (éviter d'avoir des chutes de papier importantes, optimiser les emballages).

Elle agit pour fidéliser sa clientèle (tirage de lots supérieurs à la demande pour une réutilisation ultérieure : cartes de visites vierges, papiers à en-tête...).

Volet social

L'entreprise développe également toute une politique sociale avec :

- l'embauche d'un apprenti en bac professionnel en contrat de deux ans (volonté de continuer à prendre des apprentis),
- la participation des salariés aux décisions,
- l'accès du personnel à la culture par le biais de chèques cadeaux, d'entrées gratuites dans des musées,
- l'octroi de primes tous les trimestres sur la base du comportement professionnel (ponctualité, entretien de l'espace de travail,...),
- la réalisation du document unique d'évaluation des risques,
- l'accueil d'enfants en centre aéré pour visiter l'entreprise.

L'entreprise compte ainsi une bonne stabilité de son personnel qui a entre 15 et 28 ans d'ancienneté.

Volet environnemental

Outre la démarche Imprim'Vert®, une attention est portée par Xavier Torset, sur tout ce qui peut être réutilisé de manière générale au sein de l'entreprise :

- en donnant une deuxième vie au matériel utilisé par la vente ou le don des machines remplacées,
- en réduisant les consommations d'énergie (par exemple, en programmant un arrêt du chauffage la nuit ; en choisissant les voitures principalement sur la base de leur consommation énergétique...),
- en diminuant l'achat des emballages plastiques,
- en valorisant les chutes de papiers.
- en diminuant la production de déchets dangereux par l'utilisation de nouvelles technologies (CTP), l'utilisation raisonnée des encres et en éliminant les déchets dangereux restants, par des prestataires agréés.

Intégration des trois volets du développement durable

L'imprimerie Thouvenin intègre plus particulièrement les volets environnemental et social, par :

- l'importance donnée à la maîtrise de l'énergie et à l'optimisation des matières utilisées,
- l'intégration des salariés au processus de décision, à un système d'intéressement,



Assemblée Permanente

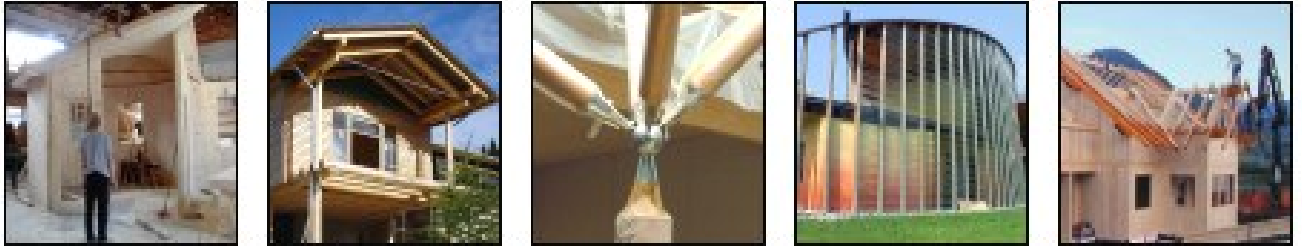


Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'entreprise la Vieille Montagne, à Saint-Nabord, dans les Vosges

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat des Vosges)



La « Vieille Montagne » et ses sociétés sœurs, la « Vieille Montagne Solaire » et la « Vieille Montagne Construction », ont pour activités le négoce de biomatériaux, la bio-construction, le gros-œuvre et les énergies renouvelables. L'entreprise a été créée par Jean-Claude Tremsal en 1998 et comporte trente salariés.

Site internet : www.lavieillemontagne.com

Description de la démarche

C'est son fils, victime d'allergies dans son enfance, qui l'a sensibilisé à l'environnement intérieur des bâtiments. Au début des années 80, Jean-Claude Tremsal s'est formé sur le sujet en Allemagne. A l'âge de 40 ans, lorsqu'il décide de s'installer à son compte, après avoir fait une carrière dans l'industrie du verre, il s'est tout naturellement orienté vers la construction climatique, biologique et à énergie positive.

Modalités de mise en œuvre

En 1998, la Vieille Montagne a donc vu le jour, pratiquant le négoce de matériaux bio-construction pour les particuliers et les entreprises. Ensuite, ses sociétés sœurs, la Vieille Montagne Construction et la Vieille Montagne Solaire sont nées pour la construction de maisons saines.

Depuis 2000, plus d'une cinquantaine de maisons ont été construites dont seize en 2005. Trente nouvelles constructions sont prévues en 2006.

Volet économique

La clientèle se répartie sur toute la France grâce notamment, au site internet. Le gérant est en train de mettre en place des agences commerciales pour vendre des biomatériaux, peintures et lasures, des matériaux isolants naturels, de l'équipement solaire,....Le chiffre d'affaires 2005 est de 3 millions d'euros dont 1 million d'euros pour le négoce, 1.6 millions d'euros pour la construction et 400 000 euros pour le solaire.

Volet social

L'activité se développant, l'entreprise crée des emplois. De plus, elle sollicite des stagiaires de l'école nationale supérieure des technologies et industries du bois, pour développer la réflexion sur les évolutions du marché. Enfin, Jean-Claude Tremsal intervient ponctuellement pour former des professionnels ou des particuliers sur des matériaux spécifiques de l'habitat sain.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle



Témoignage de l'entreprise Vosges Occas' à Pouxieux, dans les Vosges

(Source : Chambre de métiers et de l'artisanat des Vosges)



Jean-Marie Viry, chef de l'entreprise Vosges Occas', est recycleur automobile. L'entreprise créée en 1981, est composée de sept salariés et trois apprentis.

Jean-Marie Viry est adhérent à plusieurs associations. Il est membre du bureau du Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) et occupe la présidence de l'association ADDAL (association des démolisseurs et des dépollueurs d'Alsace Lorraine), depuis 1997.

Site internet : www.vosgesoccas.fr

Description de la démarche

Jean Marie Viry a été interpellé par la toxicité du liquide de refroidissement et le manque de solution pour le traitement de ce déchet. Il a initié une réflexion collective avec l'Agence régionale de l'environnement lorrain (AREL) sur cette problématique. L'opération collective a permis de rechercher une solution pour l'élimination et le traitement des déchets de la profession.

Modalités de mise en œuvre

En 1998, l'entreprise est labellisée « Pacte vert, j'adhère », au niveau régional. Ce label est une opération collective, initiée par le CNPA, à destination des professionnels du recyclage de l'automobile. L'entreprise a bénéficié de l'appui technique de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Vosges, de l'AREL, de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de l'ADEME. La DRIRE Lorraine était membre du comité de pilotage de l'opération.

Volet économique

L'obtention du label a nécessité une mise aux normes de l'entreprise et entraîné une augmentation des coûts liés à l'élimination des déchets. Cependant, les surcoûts, aujourd'hui maîtrisés, n'ont pas été répercutés sur la facture du client dans un souci de compétitivité.

Par ailleurs, une démarche volontaire de qualité de service, certifiée Qualicert, a été mise en place avec comme engagements :

- la dépollution des véhicules,
- la récupération et l'élimination des déchets dans les filières autorisées,
- le recyclage et la valorisation des composants,
- la formation du personnel et la traçabilité des véhicules.



Assemblée Permanente



Meurthe-et-Moselle





ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Assemblée Permanente



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Meurthe-et-Moselle



**Centre National d'Innovation
pour le Développement durable
et l'Environnement
dans les Petites entreprises**

ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES DE MÉTIERS

12 avenue Marceau - 75008 Paris - Tél. : +33 1 44 43 10 00 - Télécopie : +33 1 47 20 34 48
Internet : www.apcm.com - Courriel : info@apcm.fr

N° Indigo 0 825 36 36 36

0,15 € TTC / MN